



Résultats neuf premiers mois 2021

Rehaussant partiellement nos prévisions pour l'exercice 2021 et nos prévisions à moyen terme pour la période 2018-2021, ayant obtenu de solides résultats opérationnels et financiers au troisième trimestre 2021.

Notre feuille de route stratégique est respectée, avec la conclusion d'un accord non contraignant avec Fluvius sur le « réseau de données du futur » pour la Flandre et le lancement d'un examen stratégique de notre activité de tours de télécommunications.

Poursuite de la mise en œuvre de notre politique de rémunération des actionnaires et de notre cadre de levier, avec un acompte sur dividende brut de 1,375 € par action et un programme de rachat d'actions jusqu'à 45,0 millions d'euros ou 1,1 million d'actions en circulation.

L'information ci-jointe constitue de l'information réglementée au sens de l'arrêté royal du 14 novembre 2007 concernant les obligations des émetteurs des instruments financiers qui sont admises à la négociation sur un marché réglementé. Information privilégiée.

Malines, le 28 octobre 2021 – Telenet Group Holding SA ('Telenet' ou la 'Société') (Euronext Bruxelles : TNET) publie ses résultats consolidés (non audités) pour les neuf mois clôturés au 30 septembre 2021. Les résultats sont conformes aux International Financial Reporting Standards tels qu'approuvés par l'Union européenne ('EU IFRS').

FAITS MARQUANTS

- Bonnes performances commerciales persistantes au 3^e trimestre 2021, avec une forte augmentation du nombre de nouveaux clients FMC grâce aux nouveaux packs ONE(Up) (+27.300) et un gain net de 7.500 RGU pour l'internet haut débit et de 9.100 abonnés mobiles en postpayé.
- L'ARPU mensuel fixe par relation client a atteint 59,0 € sur les 9 premiers mois de 2021, soit une hausse de 1% en glissement annuel grâce à une part plus importante de clients haut débit et multi-play dans notre mix client global et à l'avantage de certaines révisions tarifaires, ceci étant en partie contrebalancé par une plus grande proportion des revenus attribuée à la téléphonie mobile dans le cadre de nos packs FMC ONE(Up) lancés récemment par rapport à nos anciens packs.
- Chiffre d'affaires de 1.928,9 millions € sur les 9 premiers mois de 2021, soit +1% en glissement annuel tant en base rapportée que remaniée⁽¹⁾, ceci grâce à une solide progression des revenus d'abonnement totaux et de notre activité B2B. Chiffre d'affaires globalement stable au 3^e trimestre 2021 par rapport au 3^e trimestre de l'an dernier, à la fois en base rapportée et remaniée, pour atteindre 640,6 millions € grâce aux mêmes facteurs que ceux mentionnés ci-dessus, ceci étant presque entièrement contrebalancé par une baisse de 5% des autres produits en base remaniée.
- Bénéfice net de 301,7 millions € sur les 9 premiers mois de 2021 (T3 2021 : 90,0 millions €), soit +1% en glissement annuel grâce à une baisse significative des charges financières nettes, presque entièrement contrebalancée par une hausse de la charge d'impôt.
- Adjusted EBITDA⁽²⁾ de 1.027,1 millions € sur les 9 premiers mois de 2021, en baisse de 1% en glissement annuel, ceci incluant des modifications dans les résultats comptables IFRS de certains coûts liés au contenu pour les packs de divertissement premium et les droits de retransmission du football belge en raison de changements liés aux contrats sous-jacents à compter du 3^e trimestre 2020. Sur une base remaniée, notre Adjusted EBITDA des 9 premiers mois de 2021 a augmenté de près de 2% en glissement annuel grâce à une réduction de 5% des coûts directs et à une saine croissance organique du chiffre d'affaires sur la période. L'Adjusted EBITDA du 3^e trimestre 2021 s'élève à 338,4 millions €, ce qui représente une baisse de 1% en glissement annuel tant en base rapportée que remaniée, ceci résultant d'une base de comparaison défavorable par rapport à la même période de l'année précédente et du caractère saisonnier de certaines de nos charges d'exploitation.
- Dépenses d'investissement à imputer⁽³⁾ de 417,2 millions € sur les 9 premiers mois de 2021 (T3 2021 : 135,4 millions €), ce qui représente une baisse de 2% par rapport aux 9 premiers mois de l'an dernier et environ 22% du chiffre d'affaires. Si l'on exclut la comptabilisation de certains droits de retransmission du football et la prolongation temporaire des licences du spectre mobile 2G et 3G, nos dépenses

d'investissement à imputer sur les 9 premiers mois de 2021 s'élevaient à 397,0 millions €, soit environ 21% du chiffre d'affaires.

- Adjusted EBITDA moins ajouts aux immobilisations corporelles (précédemment dénommé Flux de trésorerie opérationnel disponible⁽⁴⁾) de 630,1 millions € sur les 9 premiers mois de 2021 (T3 2021 : 211,8 millions €), soit +2% en glissement annuel grâce, principalement, à des investissements nettement inférieurs à ceux des 9 premiers mois de l'an dernier. Sur une base remaniée et en excluant la comptabilisation des droits de diffusion du football et des licences du spectre mobile, ainsi que l'impact de certaines acquisitions d'immobilisations liées aux contrats de location sur nos dépenses d'investissement à imputer, l'Adjusted EBITDA moins ajouts aux immobilisations corporelles sur les 9 premiers mois de 2021 a augmenté d'un peu plus de 2% en glissement annuel.
- Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation, affectés aux activités d'investissement et affectés aux activités de financement de 743,3 millions €, 373,1 millions € et 257,9 millions € respectivement pour les 9 premiers mois de 2021. Notre flux de trésorerie disponible ajusté⁽⁵⁾ pour les 9 premiers mois de 2021 a augmenté de 22% en glissement annuel pour atteindre 314,1 millions €, ceci résultant principalement (i) d'une baisse de 14,4 millions € des impôts payés en espèces par rapport à l'année dernière, (ii) d'une baisse de 8,7 millions € des charges d'intérêts en espèces suite au refinancement de nos prêts à terme l'année dernière et (iii) de l'évolution favorable de notre fonds de roulement. Le flux de trésorerie disponible ajusté du 3^e trimestre 2021 s'élève à 111,6 millions €, contre un montant négatif de 5,4 millions € pour la même période de l'année précédente en conséquence du phasage dans le règlement de nos impôts annuels en espèces.
- Perspectives pour l'exercice 2021 partiellement améliorées, s'attendant à ce que l'EBITDA ajusté^(b) remanié^(a) se situe vers l'extrémité supérieure de la fourchette de 1 à 2 % précédemment définie, tandis que l'Adjusted EBITDA moins ajouts aux immobilisations corporelles devrait être stable au lieu de précédemment anticipés 1% déclin. Réaffirmant le retour à une croissance du chiffre d'affaires remanié^(a) en 2021 et un flux de trésorerie disponible ajusté sain^(b,d) compris entre 420,0 et 440,0 millions d'euros. Avec cela, nous prévoyons maintenant d'être vers la mi-fin de notre TCAC de l'Adjusted EBITDA moins ajouts aux immobilisations corporelles^(b,c) 2018-2021 compris entre 6,5 % et 8,0 %.
- Feuille de route stratégique respectée : signature d'un accord non contraignant avec Fluvius en vue de la conversion de notre infrastructure réseau en Flandre au « réseau de données du futur » tout en ayant commencé un examen stratégique de notre activité de tours de télécommunications afin d'accroître la valeur pour l'actionnaire. Voir 3.3 Événements survenus après la date du bilan pour plus de détails.
- Poursuite de l'application de notre politique de rémunération des actionnaires et de notre cadre de ratio de levier avec un dividende intérimaire brut de 1,375 € par action et un programme de rachat d'actions à hauteur de 45,0 millions €, soit plus de 1,1 million d'actions en circulation. Voir 3.2 Rémunération des actionnaires pour plus de détails.

(a) Afin de calculer les chiffres de croissance en base remaniée sur une base comparable pour les périodes ci-dessus, nous avons ajusté les produits et l'Adjusted EBITDA historiques de manière à refléter l'impact des transactions suivantes dans la même proportion que les produits et l'Adjusted EBITDA inclus dans nos résultats courants : (i) exclure les produits et l'Adjusted EBITDA de notre ancienne filiale luxembourgeoise de câblodistribution Coditel S.à r.l. (déconsolidée à compter du 1^{er} avril 2020) et (ii) refléter les changements relatifs au résultat comptable IFRS de certains contrats en matière de droits sur le contenu durant le premier trimestre 2020.

(b) Des rapprochements quantitatifs avec le bénéfice net (y compris les taux de croissance du bénéfice net) et les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation pour l'Adjusted EBITDA, l'Adjusted EBITDA moins ajouts aux immobilisations corporelles (précédemment dénommé Flux de trésorerie opérationnel disponible) et le Flux de trésorerie disponible ajusté ne peuvent être fournis sans efforts déraisonnables dans la mesure où nous n'établissons pas de prévisions pour (i) certaines charges hors trésorerie, dont les amortissements et les réductions de valeur, restructurations et autres éléments opérationnels inclus dans le bénéfice net, ni pour (ii) des changements spécifiques dans le fonds de roulement ayant un impact sur les flux de trésorerie provenant d'activités opérationnelles. Les éléments pour lesquels nous n'établissons pas de prévisions peuvent varier fortement d'une période à l'autre.

(c) À l'exclusion de la comptabilisation des droits de retransmission pour le football et des licences pour le spectre mobile capitalisés, et à l'exclusion de l'impact de certaines acquisitions d'immobilisations liées aux contrats de location sur nos dépenses d'investissement à imputer.

(d) En supposant que certains paiements soient effectués pour la prolongation temporaire de nos actuelles licences du spectre mobile 2G et 3G en 2021 – à l'exclusion toutefois des paiements pour toute future licence de spectre dans le cadre de la mise aux enchères multibande – et que le paiement de l'impôt dû sur l'exercice 2020 ne se produira pas avant le début de 2022.

Pour les neuf mois se terminant au 30 septembre	2021	2020	Variation %
CHIFFRES CLÉS FINANCIERS (en millions €, sauf montants par action)			
Produits	1 928,9	1 910,1	1 %
Résultat opérationnel	465,6	467,1	— %
Bénéfice net de la période	301,7	298,1	1 %
Marge bénéfice net	15,6 %	15,6 %	
Bénéfice ordinaire par action en €	2,76	2,73	1 %
Bénéfice dilué par action en €	2,76	2,73	1 %
Adjusted EBITDA ⁽²⁾	1 027,1	1 041,1	(1)%
Marge Adjusted EBITDA	53,2 %	54,5 %	
Dépenses d'investissement à imputer (y exclut la comptabilisation des droits de retransmission pour le football et des licences pour le spectre mobile) ⁽³⁾	397,0	421,5	(6)%
Dépenses d'investissement à imputer en tant que % des produits (y exclut la comptabilisation des droits de retransmission pour le football et des licences pour le spectre mobile) ⁽³⁾	20,6 %	22,1 %	
Adjusted EBITDA moins ajouts aux immobilisations corporelles (auparavant flux de trésorerie opérationnel disponible) ⁽⁴⁾	630,1	619,6	2 %
Flux net de trésorerie générés par les activités opérationnelles	743,3	729,9	2 %
Flux net de trésorerie utilisés pour les activités d'investissement	(373,1)	(336,5)	11 %
Flux net de trésorerie utilisés pour les activités de financement	(257,9)	(410,6)	(37)%
Adjusted Free Cash Flow ⁽⁵⁾	314,1	258,5	22 %
CHIFFRES CLÉS OPERATIONNELS (SERVICES TOTAUX)			
Télévision câblée	1 774 000	1 822 500	(3)%
Télédistribution de base ⁽⁶⁾	79 400	131 400	(40)%
Télévision premium ⁽⁷⁾	1 694 600	1 691 100	— %
Internet haut débit ⁽⁸⁾	1 719 600	1 686 500	2 %
Téléphonie fixe ⁽⁹⁾	1 122 400	1 184 600	(5)%
Téléphonie mobile ⁽¹⁰⁾	2 952 700	2 962 200	— %
Postpayé	2 616 400	2 557 100	2 %
Prépayé	336 300	405 100	(17)%
Clients FMC	713 200	621 300	15 %
Services par relation client ⁽¹¹⁾	2,27	2,29	(1)%
ARPU par relation client (€ / mois) ^{(11) (12)}	59,0	58,3	1 %

John Porter, Chief Executive Officer de Telenet, commente les résultats comme suit :

« J'ai le plaisir de vous communiquer qu'au cours des derniers mois, nous avons bien progressé dans une série de dossiers stratégiques, ce qui contribuera à jeter les bases d'une valeur actionnariale durable à long terme. Comme annoncé ce matin, nous avons conclu un accord non contraignant avec Fluvius pour créer le «réseau de données du futur» en Flandre. En signant cette lettre d'intention non contraignante, Telenet et Fluvius franchissent une nouvelle étape dans la réalisation du 'réseau de données du futur', incluant la technologie Fiber to the Home (FttH). Le réseau du futur sera totalement ouvert, ultra-performant, à la disposition des entreprises et des familles, tant dans les zones urbaines que rurales, et déployé au moindre coût social. À cette fin, nous allons créer ensemble une nouvelle société d'infrastructure indépendante et autofinancée (« NetCo ») qui gèrera un réseau ouvert (« open access »), ce qui contribuera aux actifs 'HFC' et 'fibre' existants et ce qui favorisera le développement dans le futur de nouveaux actifs dans le domaine de la fibre. NetCo vise à exploiter un réseau ouvert et devrait bénéficier dès le départ d'un taux d'utilisation élevé du réseau grâce aux relations clients de Telenet et au trafic supplémentaire généré par les partenaires 'wholesale'. Il s'agit d'un partenariat multipartite, c'est-à-dire ouvert à de nouveaux partenariats avec des acteurs stratégiques et/ou financiers pour développer cet ambitieux « réseau de données du futur ». Les accords juridiques définitifs sont attendus au printemps de l'année prochaine et je me réjouis à l'avance du parcours qui nous attend.

En outre, notre conseil d'administration a décidé d'entamer un examen stratégique de notre activité de tours de télécommunications, ce qui inclut une évaluation préliminaire du marché. L'annonce d'aujourd'hui est conforme à la vision que nous avons exposée précédemment dans le contexte de transactions stratégiques élargies potentielles pour notre entreprise et d'une demande généralement forte pour les actifs d'infrastructure de télécommunications. Pour rappel, nous exploitons un réseau mobile dans toute la Belgique composé de 3.311 sites, à savoir 2.145 sites propres – dont 37% sont des tours – et 1.166 sites de parties tierces.

Et avant de revenir sur le trimestre écoulé, nous avons également annoncé ce matin la poursuite de l'application de notre politique de rémunération des actionnaires et de notre cadre de levier financier. Le conseil d'administration a en effet approuvé un dividende intérimaire brut de 1,375 € par action, ce qui équivaut à 50% du dividende plancher que nous avons communiqué en octobre de l'année dernière, ainsi qu'un programme de rachat d'actions à hauteur de 45,0 millions €, équivalent à 1,1 million d'actions en circulation. L'engagement de racheter des actions propres témoigne de la confiance du conseil d'administration dans notre profil de croissance et de la valorisation intrinsèque attrayante de la société. Vu les communications d'aujourd'hui et compte tenu des futures opportunités potentielles de fusions et acquisitions, le conseil d'administration confirme son intention de continuer le dividende plancher brut de 2,75 € par action, comme en témoigne la proposition du conseil d'administration de verser un dividende intercalaire brut de 1,375 € par action début décembre 2021.

Examinons à présent nos performances opérationnelles au troisième trimestre, qui continuent de refléter une solide dynamique commerciale pour nos principaux produits. Nous avons enregistré sur le trimestre un afflux fort net de clients FMC (+27.300) pour atteindre 713.200 abonnés grâce à nos nouveaux packs FMC « ONE(Up) ». En ce qui concerne le haut débit, nous avons gagné en net 7.500 nouvelles RGU pour l'internet haut débit au cours du trimestre, avec de bons résultats sur le marché résidentiel, tandis qu'en téléphonie mobile, nous enregistrons un gain net d'un peu plus de 9.100 abonnés en postpayé.

Afin de permettre à chacun de bénéficier de nos services de connectivité de haute qualité, et un an après le lancement de notre projet pilote « Essential Internet », nous sommes passés à la vitesse supérieure avec notre programme d'accès à l'internet de base pour les familles vulnérables et les isolés. Par l'intermédiaire d'organisations sociales, d'associations de lutte contre la pauvreté et d'organisations engagées dans l'inclusion numérique, nous avons apporté l'internet de base à 5 € par mois à des groupes cibles vulnérables par le biais de divers projets pilotes. Nous avons à présent élargi l'offre et lancé un deuxième produit à 10 € par mois pour une utilisation encore plus intensive de l'internet, comme le streaming. Conscients que l'inclusion numérique ne commence véritablement qu'avec l'accès à l'internet, nous avons conclu un partenariat local pour récolter des ordinateurs portables encore utilisables, les mettre à niveau, puis les distribuer via des organisations de lutte contre la pauvreté.

Sur le plan financier, je suis très satisfait de nos performances au troisième trimestre et de la progression constante du chiffre d'affaires, ce qui nous permet d'augmenter partiellement nos perspectives pour l'exercice 2021, comme Erik l'expliquera plus en détail ci-dessous. »

Erik Van den Enden, Chief Financial Officer de Telenet, commente les résultats comme suit :

"Une fois encore, nous avons fait preuve de résilience en termes de performances financières au cours du trimestre tout en renforçant la bonne dynamique opérationnelle évoquée par John. Après que nous avons inversé la tendance au niveau du chiffre d'affaires au deuxième trimestre, je suis heureux de constater que nous avons réussi à maintenir la croissance positive au troisième trimestre, malgré une baisse de 5% des autres produits en base remaniée en raison d'une diminution des revenus liés à l'interconnexion et aux combinés. Toutefois, ceci a été entièrement compensé par une solide expansion de nos revenus d'abonnement totaux et une augmentation de 4% des revenus B2B au cours du trimestre. Au 3e trimestre 2021, notre chiffre d'affaires a légèrement augmenté pour s'établir à 641 millions €, ce qui porte notre chiffre d'affaires sur les 9 premiers mois de 2021 à 1.929 millions d'euros, soit une hausse d'un peu plus de 1% par rapport aux 9 premiers mois de l'année dernière.

Sur les neuf premiers mois de l'année, nous avons généré un Adjusted EBITDA de 1.027 millions €, ce qui représente une baisse de 1% en glissement annuel. Ceci reflète notamment des modifications dans les résultats comptables IFRS de certains coûts liés au contenu pour les packs de divertissement premium et les droits de retransmission du football belge en raison de changements liés aux contrats sous-jacents à compter du 3e trimestre 2020. Sur une base remaniée, notre Adjusted EBITDA des 9 premiers mois de 2021 a augmenté de près de 2% en glissement annuel grâce à une saine croissance organique du chiffre d'affaires d'un peu plus de 1% sur la période, tandis que nos charges d'exploitation sont restées globalement stables sur la période. Sur une base remaniée, nous avons réussi à accroître notre marge d'Adjusted EBITDA de 30 points de base sur les neuf premiers mois de 2021 par rapport à la même période de l'an dernier. Au 3e trimestre 2021, notre Adjusted EBITDA a atteint 338 millions €, soit une baisse de près de 1% en glissement annuel sur une base rapportée et remaniée. Conformément à nos perspectives pour l'exercice 2021, l'évolution de notre Adjusted EBITDA a commencé à se ralentir au 3e trimestre en raison d'une base de comparaison moins favorable par rapport à la même période de l'an dernier et du caractère saisonnier de certaines de nos charges d'exploitation.

En ce qui concerne l'Adjusted EBITDA moins ajouts aux immobilisations corporelles (précédemment dénommé Flux de trésorerie opérationnel disponible), qui est l'un de nos principaux critères financiers et qui a été notre indicateur de référence pour le plan financier 2018-2021, nous avons réalisé une solide performance avec l'Adjusted EBITDA moins ajouts aux immobilisations corporelles en hausse de 2% en glissement annuel sur les 9 premiers mois de 2021, à 630 millions € (T3 2021 : 212 millions €, -3% en glissement annuel). Ce résultat reflète une baisse substantielle des investissements au cours de la période par rapport à l'année dernière, ainsi que la performance susmentionnée en termes d'Adjusted EBITDA. Sur une base remaniée et en excluant la comptabilisation des droits de diffusion du football et des licences du spectre mobile, ainsi que l'impact de certaines acquisitions d'immobilisations liées aux contrats de location sur nos dépenses d'investissement à imputer, l'Adjusted EBITDA moins ajouts aux immobilisations corporelles des 9 premiers mois de 2021 a augmenté d'un peu plus de 2% en glissement annuel.

Enfin, le flux de trésorerie disponible ajusté a atteint 314 millions € pour les neuf premiers mois de 2021, soit une augmentation de 22% par rapport à la même période de l'année précédente. Par rapport aux 9 premiers mois de 2020, notre flux de trésorerie disponible ajusté a augmenté de 22%, ceci reflétant (i) une baisse de 14,4 millions € des impôts payés en espèces par rapport à l'année dernière, (ii) une baisse de 8,7 millions € des charges d'intérêts en espèces suite au refinancement de nos prêts à terme l'année dernière et (iii) l'évolution favorable de notre fonds de roulement. Notre flux de trésorerie disponible ajusté depuis le début de l'année inclut également une augmentation de 11,9 millions € de notre programme de financement par le fournisseur, alors que sur les neuf premiers mois de l'année dernière, notre flux de trésorerie disponible ajusté incluait une réduction de 14,5 millions € en raison du phasage. En excluant ces mouvements, le flux de trésorerie disponible ajusté sous-jacent aurait été plus modéré. Notre flux de trésorerie disponible ajusté au 3e trimestre 2021 s'est établi à 111,6 millions €, contre 5,4 millions € en négatif pour la même période de l'année précédente, ceci en raison du phasage dans le paiement des impôts annuels en espèces et d'une contribution du programme de financement par le fournisseur en hausse de 40,5 millions € en raison du phasage.

Après avoir réalisé une solide performance financière au cours des neuf premiers mois de l'année, nous rehaussons partiellement nos perspectives pour l'exercice 2021 par rapport à février 2021. Nous nous attendons à ce que notre EBITDA ajusté^(b) remanié^(a) se situe dans la limite supérieure de la valeur précédemment définie. 1-2 %, tandis que notre Adjusted EBITDA moins ajouts aux immobilisations corporelles^(b,c) devrait être stable au lieu de la baisse précédemment anticipée d'environ -1%. Nous réaffirmons

nos perspectives de chiffre d'affaires (jusqu'à 1% en glissement annuel sur une base remaniée) et nous fournirons également un flux de trésorerie disponible ajusté^(b, d) sain entre 420,0 et 440,0 millions d'euros pour l'exercice 2021. Avec cela, nous maintenant prévoyons d'être vers la mi-fin de notre TCAC de l'Adjusted EBITDA moins ajouts aux immobilisations corporelles^(b, c) 2018-2021 compris entre 6,5 % et 8,0 %."

(a) Afin de calculer les chiffres de croissance en base remaniée sur une base comparable pour les périodes ci-dessus, nous avons ajusté les produits et l'Adjusted EBITDA historiques de manière à refléter l'impact des transactions suivantes dans la même proportion que les produits et l'Adjusted EBITDA inclus dans nos résultats courants : (i) exclure les produits et l'Adjusted EBITDA de notre ancienne filiale luxembourgeoise de câblodistribution Coditel S.à r.l. (déconsolidée à compter du 1er avril 2020) et (ii) refléter les changements relatifs au résultat comptable IFRS de certains contrats en matière de droits sur le contenu durant le premier trimestre 2020.

(b) Des rapprochements quantitatifs avec le bénéfice net (y compris les taux de croissance du bénéfice net) et les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation pour l'Adjusted EBITDA, l'Adjusted EBITDA moins ajouts aux immobilisations corporelles (précédemment dénommé Flux de trésorerie opérationnel disponible) et le Flux de trésorerie disponible ajusté ne peuvent être fournis sans efforts déraisonnables dans la mesure où nous n'établissons pas de prévisions pour (i) certaines charges hors trésorerie, dont les amortissements et les réductions de valeur, restructurations et autres éléments opérationnels inclus dans le bénéfice net, ni pour (ii) des changements spécifiques dans le fonds de roulement ayant un impact sur les flux de trésorerie provenant d'activités opérationnelles. Les éléments pour lesquels nous n'établissons pas de prévisions peuvent varier fortement d'une période à l'autre.

(c) À l'exclusion de la comptabilisation des droits de retransmission pour le football et des licences pour le spectre mobile capitalisés, et à l'exclusion de l'impact de certaines acquisitions d'immobilisations liées aux contrats de location sur nos dépenses d'investissement à imputer.

(d) En supposant que certains paiements soient effectués pour la prolongation temporaire de nos actuelles licences du spectre mobile 2G et 3G en 2021 – à l'exclusion toutefois des paiements pour toute future licence de spectre dans le cadre de la mise aux enchères multibande – et que le paiement de l'impôt dû sur l'exercice 2020 ne se produira pas avant le début de 2022.

1 Faits marquants sur le plan opérationnel

CHANGEMENT IMPORTANT DE RAPPORTS:

Inclusion des clients professionnels Petites et Moyennes Entreprises (« PME ») et Grandes Entreprises (« GE ») : À compter du deuxième trimestre 2021, le nombre d'abonnés en postpayé et le nombre total d'abonnés mobiles incluent nos clients PME et GE, qui auparavant n'étaient pas comptabilisés dans le nombre de cartes SIM. Nous avons représenté les nombres d'abonnés consolidés tels que décrits ci-dessous et au point 4. Statistiques opérationnelles intermédiaires consolidées à compter du 1er trimestre 2020 afin de permettre aux investisseurs et aux analystes d'évaluer nos résultats opérationnels sur une base comparable. En conséquence, nous avons ajouté 130.100, 132.600, 140.500, 146.100, 156.600 et 158.900 abonnés mobiles en postpayé à notre total d'abonnés pour les périodes trimestrielles allant du 1er trimestre 2020 au 2e trimestre 2021. En raison du changement susmentionné, les revenus liés aux abonnements et à l'utilisation générés par nos clients PME et GE sont désormais comptabilisés dans nos revenus de téléphonie mobile (et non plus dans les revenus des services aux entreprises), tandis que les revenus d'interconnexion sont désormais comptabilisés dans les autres produits (et non plus dans les revenus des services aux entreprises). Nous indiquons les changements en glissement annuel sur une base remaniée pour permettre aux investisseurs, tout comme aux analystes, d'évaluer nos résultats financiers sur une base comparable et nous avons présenté nos revenus du 1er trimestre 2021 en conséquence.

1.1 Packs de produits

VUE D'ENSEMBLE ET PACKS

Au 30 septembre 2021, nous servions 2.034.900 relations clients uniques, ce qui représentait environ 60 % des 3.395.300 résidences desservies par notre principal réseau HFC (hybride fibre-coaxial) dans notre zone de couverture en Flandre et à Bruxelles. Notre réseau câblé est constitué d'un axe de fibre optique dense avec des boucles locales de connexion coaxiales et un spectre allant jusqu'à 1,2 GHz. Tant avec la technologie EuroDocsis 3.0 que 3.1, nous offrons des vitesses de téléchargement de données allant jusqu'à 1 gigabit par seconde (« Gbps ») dans toute notre zone de couverture, confirmant ainsi notre position de leader du marché en tant que fournisseur de services internet le plus rapide. Fin octobre, nous avons également conclu un term sheet sans engagement avec Fluvius concernant l'évolution de notre infrastructure de réseau HFC en Flandre vers le « réseau de données du futur ». Veuillez consulter 3.3 Événements ultérieurs pour plus de détails.

Au 30 septembre 2021, nous fournissions 4.616.000 services fixes (« RGU ») comprenant 1.774.000 abonnements à la télévision, 1.719.600 abonnements à l'internet haut débit et 1.122.400 abonnements de téléphonie fixe. Au sein de notre mix TV, environ 96 % de nos abonnés en télévision avaient opté, au 30 septembre 2021, pour notre plate-forme de télévision premium générant un ARPU plus élevé, si bien qu'il restait seulement 79.400 abonnés à la télévision de base, lesquels seront pour la plupart convertis au numérique d'ici la fin de cette année dans le cadre de notre campagne « Signal Switch ». Les abonnés à la télévision premium profitent d'une expérience TV enrichie, avec l'accès illimité à un plus large éventail de chaînes numériques payantes en HD pour le sport, les séries et les films, une vaste bibliothèque complémentaire et payée de vidéos à la demande (« VOD ») nationales et internationales, et notre plate-forme OTT « Telenet TV » et « Yelo ». Au 30 septembre 2021, nous servions également 2.952.700 abonnés mobiles, dont environ 89 % étaient abonnés à l'un de nos plans tarifaires mobiles ou fixes-mobiles convergents (« FMC »). À compter du 2e trimestre 2021, le nombre d'abonnés mobiles inclut les clients PME et GE, comme indiqué ci-dessus.

Nous avons atteint au 3e trimestre 2021 un ratio de groupage de 2,27 RGU fixes par relation client unique, un chiffre globalement stable par rapport à la même période de l'année précédente. Au 30 septembre 2021, environ 33 % de nos abonnés au câble avaient souscrit à un pack quadruple play (à l'exclusion des abonnements mobiles sous la marque BASE), soit une légère progression de 1 point de pourcentage par rapport à l'année précédente, ce qui souligne l'attrait persistant de nos offres « multiple play » de valeur auprès des consommateurs et des entreprises. Notre clientèle FMC, qui regroupe l'ensemble de nos offres WIGO, YUGO et KLIK, en plus de nos packs ONE et ONE UP ajoutés récemment, atteignait 713.200 abonnés, soit une hausse de 15 % en glissement annuel. Au 3e trimestre 2021, nous avons gagné en net 27.300

nouveaux abonnés FMC (9M 2021: +71.400), qui était globalement similaire au trimestre précédent et continue d'être tirée par le succès continu de nos propositions FMC « ONE ».

REVENU MOYEN PAR RELATION CLIENT (ARPU)

L'ARPU par relation client, qui ne prend pas en compte les revenus de la téléphonie mobile et certains autres types de revenus, est l'une de nos principales données statistiques opérationnelles dans la mesure où nous visons à obtenir une plus grande part des dépenses en télécommunications et en divertissement de nos clients. Sur les neuf mois clôturés au 30 septembre 2021, l'ARPU mensuel par relation client a atteint 59,0 €, ce qui représente une saine progression d'un peu plus de 1 % par rapport à la même période de l'année précédente. La croissance de l'ARPU par relation client a été soutenue par (i) une plus grande part d'abonnés haut débit du segment supérieur dans notre mix, (ii) l'impact favorable des révisions tarifaires d'octobre 2020 et août 2021 et (iii) une plus grande proportion d'abonnés multi-play. Ces facteurs n'ont été que partiellement contrebalancés par une plus grande proportion des revenus attribuée à la téléphonie mobile dans le cadre de nos packs FMC « ONE » lancés récemment par rapport à nos anciens packs, comme expliqué plus en détail au point 2.1 Produits.

Au 3e trimestre 2021, l'ARPU par relation client était de 58,6 €, ce qui représente une légère hausse d'un peu moins de 1 % par rapport aux 58,2 € du 3e trimestre de l'année dernière. L'ARPU par relation client du 3e trimestre 2021 est globalement stable sur une base séquentielle, ce qui reflète principalement le succès persistant des nouveaux forfaits FMC « ONE » pour lesquels une plus grande part des revenus est attribuée à la téléphonie mobile par rapport à nos anciens packs WIGO et YUGO. Comme indiqué au point 2.1 Produits, ceci a un impact négatif sur nos revenus d'abonnement au câble, mais celui-ci étant entièrement compensé par une augmentation des revenus d'abonnement à la téléphonie mobile, cela n'affecte pas le total de nos revenus.

1.2 Internet haut débit

Au 30 septembre 2021, nous servions 1.719.600 abonnés à l'internet haut débit. Nous avons réussi une fois de plus à élargir notre clientèle haut débit au troisième trimestre 2021 avec un gain net de 7.500 nouveaux abonnés (9M 2021: 22.500). La croissance est principalement due à une solide performance dans le segment résidentiel grâce au succès persistant des promotions de rentrée scolaire et de nos forfaits FMC « ONE(Up) ». Le taux de désabonnement annualisé pour nos services internet haut débit a diminué de 60 points de base en glissement annuel pour s'établir à 7,7 %, contre 8,3 % au 3e trimestre 2020 durant lequel notre taux de désabonnement annualisé avait été influencé favorablement par la pandémie mondiale de Covid-19. Sur une base séquentielle, notre taux de désabonnement annualisé a, comme prévu, augmenté légèrement en raison de l'intensification de la concurrence.

Au 3e trimestre 2021, nous avons distribué 45.000 boosters WiFi supplémentaires afin de maximiser l'expérience client de connectivité à domicile. Cela porte la base installée totale à 933.000 clients équipés de notre solution plug-and-play de connectivité à domicile, soit une hausse de 31 % par rapport au 3e trimestre 2020. Au 30 septembre 2021, environ 54 % de notre clientèle haut débit avait opté pour la solution de connectivité à domicile susmentionnée, contre environ 42 % un an auparavant. La vitesse moyenne pondérée de téléchargement de notre base d'abonnés haut débit continue d'augmenter, atteignant 232 Mbps au 30 septembre 2021, soit une hausse de 12 % par rapport aux 208 Mbps du 3e trimestre de l'année dernière.

1.3 Téléphonie fixe

Au 30 septembre 2021, nous servions 1.122.400 abonnés à la téléphonie fixe, ce qui représente une diminution de 5 % par rapport à la même période de l'année précédente. Par rapport au 30 juin 2021, notre base d'abonnés en téléphonie fixe s'est réduite de 19.300 RGU en chiffres nets organiques au 3e trimestre 2021 (9M 2021: -49.400). Outre le déclin général du marché de la téléphonie fixe, nos forfaits FMC « ONE » lancés récemment ont accéléré cette tendance à la baisse, étant donné que la téléphonie fixe n'est plus activée par défaut dans le nouveau forfait « ONE » mais nécessite un choix explicite (opt-in) du client. En outre, nous observons une utilisation accrue des solutions OTT alternatives sous l'effet du Covid-19 et du développement du travail à domicile qui en résulte. Le taux de désabonnement annualisé pour notre service

de téléphonie fixe a atteint 9,5 % au 3e trimestre 2021 et est resté globalement stable par rapport à la même période de l'année précédente.

1.4 Téléphonie mobile

Notre base d'abonnés en téléphonie mobile, qui ne prend pas en compte les abonnés dans le cadre de nos partenariats commerciaux 'wholesale', atteignait 2.952.700 abonnés à la fin du 3e trimestre 2021, dont 2.616.400 abonnés en postpayé. Les 336.300 abonnés mobiles restants sont des abonnés en prépayé sous la marque BASE. Comme indiqué au point 1. Faits marquants sur le plan opérationnel, le nombre d'abonnés mobiles pour toutes les périodes à compter du 1er trimestre 2020 a été retraité en incluant les clients PME et GE. Nous avons gagné en net 9.100 nouveaux abonnés mobiles en postpayé au 3e trimestre 2021 (9M: +36.500, dont l'ajustement inorganique au 2ème trimestre 2021 lié à la suppression de 9.500 SIMs data). La hausse plus modérée du nombre d'abonnés mobiles en postpayé par rapport aux trimestres précédents résulte d'une diminution des ventes croisées en raison de la configuration modulaire des packs ONE(Up) et d'une baisse des ventes dans le segment SOHO, ceci n'étant que partiellement compensé par le bon résultat des offres mobiles autonomes BASE. Notre base d'abonnés en prépayé a diminué de 13.300 SIM au 3e trimestre 2021 (9M 2021: -45.500) en raison d'une baisse de l'activité par rapport au trimestre précédent.

1.5 Télévision

TOTAL TELEVISION CÂBLÉE

Au 30 septembre 2021, notre clientèle d'abonnés aux services de télévision de base et premium atteignait globalement 1.774.000 RGU, ce qui représente une perte organique nette de 11.900 abonnés à la télévision au cours du 3e trimestre 2021. Cette perte nette ne tient pas compte des migrations vers nos services de télévision premium et représente les clients qui se désabonnent au profit de plateformes de concurrents, comme d'autres fournisseurs de services de télévision numérique, OTT et satellite, ou les clients qui résilient leur abonnement TV ou quittent la zone couverte par nos services. Au sein du mix d'abonnés à la télévision, la proportion d'abonnés à la télévision analogique de base a continué à se réduire pour s'établir à 79.400 au 30 septembre 2021. En octobre 2019, nous avons lancé notre campagne « Signal Switch » afin d'anticiper l'arrêt des signaux analogiques, tant en radio qu'en télévision, pour la fin de cette année. Cela libérera de la capacité sur le réseau pour le trafic numérique sans cesse croissant. Après une interruption temporaire de ce projet liée au Covid-19, il a été relancé au cours du premier trimestre 2021.

TÉLÉVISION PREMIUM

Au 30 septembre 2021, 1.694.600 abonnés à la télévision avaient opté pour nos services de télévision premium, générant un ARPU plus élevé, ce qui leur permet de profiter d'une expérience TV enrichie, avec notamment l'accès gratuit illimité à nos apps vidéo OTT « Telenet TV » et « Yelo » grâce auxquelles ils bénéficient d'une expérience unique en termes de contenu sur plusieurs appareils connectés à leur domicile et en déplacement. Cela inclut notre toute dernière plate-forme de télévision numérique, comprenant notre décodeur nouvelle génération basé sur le Cloud avec des capacités de reconnaissance vocale, que nous avons lancée fin avril 2019. Pour les clients utilisant cette dernière plate-forme de télévision numérique, l'application Telenet TV est également disponible sur Apple TV depuis la mi-décembre 2020. Grâce à cette « media box », les clients peuvent transférer leur expérience TV habituelle vers un second écran de télévision partout dans l'Union européenne et sans décodeur supplémentaire. Notre base d'abonnés à la télévision premium a subi une légère perte nette de 1.000 RGU au 3e trimestre 2021 (9M 2021: 6.600). Le taux élevé d'attachement aux packs ONE(Up) a été contrebalancé par le ralentissement de la campagne « Signal Switch » pendant la période estivale.

À la mi-septembre 2020, nous avons lancé « Streamz », un service unique de streaming de DPG Media et Telenet, dans lequel nous détenons une participation de 50 %. Par voie de conséquence, ni les résultats financiers ni les résultats opérationnels de la coentreprise ne sont consolidés dans nos comptes. Cependant, comme nous offrons à la fois « Streamz » et « Streamz+ » directement aux clients par le biais de notre plate-forme de télévision numérique, nous continuerons d'inclure le nombre de clients en divertissement premium que nous servons directement. Les revenus générés par ces abonnés directs au divertissement premium n'en sont pas affectés et restent inclus dans nos revenus d'abonnement à la télévision, tandis que les coûts liés au contenu sont comptabilisés en coûts directs (charges liées à la programmation) et ont par conséquent un

impact sur l'Adjusted EBITDA. Veuillez vous reporter au point 2. Faits marquants sur le plan financier pour de plus amples informations.

Suite au lancement du service de streaming « Streamz », nous avons introduit un nouveau produit « Streamz+ » et rebaptisé « Streamz » l'ancien produit « Play » à côté duquel « Play More » continue d'exister. Nous sommes convaincus que notre plate-forme OTT conjointe bénéficie d'une position unique, combinant les meilleures séries produites localement de l'ensemble des diffuseurs locaux VTM, Play et VRT, auxquelles s'ajoutent les contenus internationaux à succès de HBO, en plus d'une vaste zone de contenus pour enfants, de films et de documentaires. Streamz est accessible à tous via l'appli Streamz, en ligne sur Streamz.be et par le biais de notre plate-forme de télévision numérique pour les clients Telenet. Par ailleurs, nous conservons une position de leader sur le marché en ce qui concerne le sport. « Play Sports » continue de diffuser des compétitions nationales et internationales de football, comme la Premier League britannique en exclusivité et – via les chaînes d'Eleven Sports – la Jupiler Pro League belge, La Liga, Serie A et Bundesliga 1. Nous visons à étendre les droits de la Premier League pour trois saisons supplémentaires jusqu'à la saison 2024 – 2025. D'autres sports comme le cyclo-cross, le basket-ball, le hockey, le tennis, le golf et les sports moteurs, sont aussi inclus dans notre offre sportive étendue. Au cours du premier trimestre 2021, nous avons lancé « Play Sports Open », une nouvelle chaîne linéaire dans notre offre de télévision de base. Play Sports Open offre à tous les clients Telenet TV une sélection de rencontres de différentes compétitions dont la Premier League, l'Europa League, Eredivisie, le tennis ATP et WTA, le hockey et le basket-ball belges, le cyclo-cross, la Formule 1 et le MXGP. Cette chaîne comprend également des programmes et des documentaires exclusifs et acquis.

En outre, cherchant à offrir à nos clients tous les divertissements premium intéressants, nous avons commencé à intégrer d'autres grands services de VOD par abonnement (dont Netflix et Amazon Prime) via l'environnement décodeur de nos clients et nous entendons encore étoffer cette offre de services VOD à l'avenir. Ceci nous positionne comme un acteur clé dans le segment du divertissement premium dans notre zone de couverture. Notre base totale d'abonnés aux offres de divertissement premium, dont Streamz, Streamz+, Play More et Play Sports, représentait environ 36 % de notre base totale d'abonnés à la télévision premium¹ à la fin du 3e trimestre 2021, ce qui est globalement stable par rapport au même trimestre de l'année dernière ainsi que par rapport au 30 juin 2021.

¹ Y compris 392.000 abonnements directs à nos offres de divertissement premium Streamz, Streamz+ et Play More, et 219.000 clients Play Sports au 30 septembre 2021.

2 Faits marquants sur le plan financier

CHANGEMENT IMPORTANT DE RAPPORTS:

Croissance en base remaniée : Pour calculer les chiffres de croissance en base remaniée, nous avons adapté les produits et l'Adjusted EBITDA historiques de manière à (i) exclure les produits et l'Adjusted EBITDA de notre ancienne filiale luxembourgeoise de câblodistribution Coditel S.à r.l. (déconsolidée à compter du 1er avril 2020), (ii) refléter les changements relatifs au traitement IFRS de certains contrats en matière de droits sur le contenu depuis le troisième trimestre de 2020 et (iii) refléter les changements liés aux revenus d'abonnements et à l'utilisation et aux revenus d'interconnexion générés par nos clients commerciaux de petite et moyenne taille et de grande entreprise à partir du premier trimestre 2021 des revenus des services aux entreprises vers la téléphonie mobile et d'autres revenus, respectivement. Voir Définitions pour d'autres explications. Pour plus d'informations sur l'écart entre nos résultats financiers rapportés et remaniés, nous renvoyons à l'Annexe au présent communiqué de presse.

Cadre comptable de la coentreprise Streamz et des droits de diffusion du football belge : À la mi-septembre 2020, nous avons lancé « Streamz », un service unique de streaming de DPG Media et Telenet, dans lequel nous détenons une participation de 50%. Par voie de conséquence, ni les résultats financiers ni les résultats opérationnels de la coentreprise ne sont consolidés dans nos comptes. Comme nous offrons à la fois « Streamz » et « Streamz + » directement aux clients par le biais de notre plate-forme de télévision numérique, nous continuerons d'inclure le nombre de clients en divertissement premium que nous servons directement. Les revenus générés par ces abonnés directs au divertissement premium n'en sont pas affectés et restent inclus dans nos revenus d'abonnement à la télévision, tandis que les coûts liés au contenu sont comptabilisés en coûts directs (charges liées à la programmation) et ont par conséquent un impact sur l'Adjusted EBITDA. En août 2020, nous avons signé un contrat de cinq ans avec Eleven Sports pour la diffusion du championnat belge de football. Contrairement au contrat précédent, le coût du nouveau contrat portant sur le football belge sera comptabilisé en tant que coût direct (frais liés à la programmation) et aura par conséquent un impact sur notre Adjusted EBITDA. Les deux changements ont un impact sur nos charges (opérationnelles) et notre Adjusted EBITDA à compter du troisième trimestre 2020. Nous indiquons les changements en base remaniée d'une année à l'autre pour permettre aux investisseurs, tout comme aux analystes, d'évaluer nos résultats financiers sur une base comparable. Pour plus d'informations sur l'écart entre nos résultats financiers rapportés et remaniés, nous renvoyons à l'Annexe au présent communiqué de presse.

Inclusion des clients professionnels Petites et Moyennes Entreprises (« PME ») et Grandes Entreprises (« GE ») : À compter du deuxième trimestre 2021, le nombre d'abonnés en postpayé et le nombre total d'abonnés mobiles incluent nos clients PME et GE, qui auparavant n'étaient pas comptabilisés dans le nombre de cartes SIM. Voir 1. Faits marquants pour plus d'informations. En raison du changement susmentionné, les revenus liés aux abonnements et à l'utilisation générés par nos clients PME et GE sont comptabilisés dans nos revenus de téléphonie mobile (et non plus dans les revenus des services aux entreprises), tandis que les revenus d'interconnexion sont désormais comptabilisés dans les autres produits (et non plus dans les revenus des services aux entreprises). Nous indiquons les changements en glissement annuel sur une base remaniée pour permettre aux investisseurs, tout comme aux analystes, d'évaluer nos résultats financiers sur une base comparable et nous avons représenté notre chiffre d'affaires du premier trimestre 2021 en conséquence.

Flux de trésorerie disponible d'exploitation renommé en Adjusted EBITDA moins ajouts aux immobilisations corporelles : À compter de la publication de nos résultats du troisième trimestre, nous avons cessé d'utiliser le terme "Flux de trésorerie disponibles d'exploitation" et utilisons désormais le terme "EBITDA ajusté moins les acquisitions d'immobilisations corporelles". Tel que nous définissons le terme, l'EBITDA ajusté moins les acquisitions d'immobilisations corporelles a la même signification que les flux de trésorerie disponibles d'exploitation auparavant, et n'a donc pas d'incidence sur les montants précédemment déclarés.

2.1 Produits

Nous avons généré un chiffre d'affaires de 1.928,9 millions € sur les neuf mois clôturés au 30 septembre 2021, ce qui représente une augmentation de 1% (+1,0%) par rapport aux 1.910,1 millions € générés sur la même période l'année dernière. Comme indiqué plus haut, les produits des neuf premiers mois de l'an dernier comprenaient encore la contribution d'un trimestre de notre filiale luxembourgeoise de câblodistribution Coditel S.à r.l., qui a été fusionnée avec Eltrona le 1er avril 2020 et dans laquelle nous détenons une participation de 50% moins 1 action. En conséquence, nous ne consolidons plus ses résultats à compter du 2e trimestre 2020. À des fins de comparaison, il est aussi important de noter (i) que le chiffre d'affaires réalisé sur les neuf premiers mois de 2020 reflétait l'impact négatif de la pandémie mondiale de Covid-19 sur nos activités, avec un impact plus marqué au deuxième trimestre 2020, notamment en raison de la forte baisse de nos recettes publicitaires et revenus de production, comptabilisés dans les autres produits, et (ii) le reclassement des revenus liés aux abonnements, à l'utilisation et à l'interconnexion générés par nos clients PME et GE, comme indiqué ci-avant.

Si l'on exclut l'impact de la cession du câble luxembourgeois telle que mentionnée plus haut, notre chiffre d'affaires en base remaniée pour les neuf premiers mois de 2021 a augmenté d'un peu plus de 1% (+1,1%) par rapport à la même période de l'année précédente. Cette évolution positive du chiffre d'affaires est due à une solide croissance des revenus d'abonnement totaux, lesquels représentent la somme de nos revenus d'abonnement au câble et à la téléphonie mobile et restent une importante source de flux de trésorerie pour notre entreprise. L'augmentation de nos revenus d'abonnement est attribuable (i) à la bonne tenue persistante de nos forfaits FMC à la fois dans le segment résidentiel et professionnel, (ii) à la montée en niveau de clients haut débit vers des forfaits offrant des vitesses supérieures et (iii) à l'avantage des révisions tarifaires d'octobre 2020 et août 2021. Suite aux changements dans l'affectation des revenus provenant des nouveaux forfaits FMC ONE par rapport aux anciens forfaits FMC WIGO et YUGO, les revenus de la téléphonie mobile ont augmenté de 4,8 millions € sur les 9 premiers mois de 2021, avec une diminution correspondante des revenus des abonnements au câble. Enfin, notre activité B2B est restée performante avec des revenus en base remaniée en hausse de 6% sur les neuf premiers mois de l'année par rapport à la même période de l'année précédente.

Au 3e trimestre 2021, l'évolution de notre chiffre d'affaires a été globalement stable sur une base rapportée et remaniée (+0,4%) avec 640,6 millions € de revenus générés. Comme attendu, la croissance de notre chiffre d'affaires a ralenti au troisième trimestre par rapport aux six premiers mois de l'année, une donnée pleinement intégrée dans nos prévisions pour l'exercice 2021. La solide augmentation de 1% de nos revenus d'abonnement totaux en base remaniée et la saine croissance de 4% de nos revenus B2B au cours du trimestre ont été presque entièrement contrebalancées par une baisse de 5% de nos autres revenus, comme indiqué ci-après.

TÉLÉVISION CÂBLÉE

Nos produits en télévision câblée comprennent les montants payés mensuellement par nos abonnés pour les chaînes de base qu'ils reçoivent et les revenus générés par nos abonnés à la télévision premium, ce qui inclut essentiellement (i) les montants récurrents pour la location des décodeurs, (ii) le coût des offres de contenu premium en supplément, y compris nos forfaits VOD « Streamz », « Streamz+ », « Play More » et « Play Sports », et (iii) les services transactionnels et de retransmission à la demande. Nos produits en télévision câblée pour les neuf mois clos au 30 septembre 2021 ont atteint 413,2 millions € (T3 2021 : 134,4 millions €), ce qui représente, en base rapportée et remaniée, une baisse de 2% et 1% respectivement par rapport aux neuf premiers mois de 2020. Cette baisse reflète (i) la diminution du nombre moyen de RGU en télévision, (ii) l'impact de la pandémie de Covid-19 sur nos revenus de VOD transactionnelle en raison de retards dans la sortie de nouveaux films et séries à succès et (iii) la diminution dans l'allocation des revenus en raison des nouveaux forfaits FMC « ONE » comme décrit ci-dessus, ceci n'ayant été que partiellement compensé par l'avantage des révisions tarifaires d'octobre 2020 et août 2021.

INTERNET HAUT DÉBIT

Les revenus générés par les RGU en internet haut débit pour clients résidentiels et petites entreprises s'élèvent à 508,1 millions € pour les neuf mois clos au 30 septembre 2021 (T3 2021 : 170,3 millions €), un chiffre en hausse de 4% par rapport aux neuf premiers mois de l'année précédente, à la fois en base

rapportée et remaniée. Cette solide performance en glissement annuel reflète (i) l'avantage des révisions tarifaires d'octobre 2020 et août 2021, (ii) la montée en gamme continue de notre clientèle en internet haut débit et (iii) le lancement réussi de nos nouvelles offres FMC « ONE ». Ceci a été contrebalancé en partie par le changement susmentionné dans l'allocation des revenus provenant des nouveaux forfaits FMC « ONE ».

TÉLÉPHONIE FIXE

Nos produits en téléphonie fixe comprennent les revenus d'abonnements récurrents de nos abonnés à la téléphonie fixe et les revenus variables liés à l'utilisation, à l'exception des revenus d'interconnexion générés par ces clients, qui sont comptabilisés sous les autres produits. Pour les neuf mois clôturés au 30 septembre 2021, nos produits en téléphonie fixe ont baissé de 5% en glissement annuel, à la fois en base rapportée et remaniée, pour s'établir à 162,1 millions € (T3 2021 : 52,8 millions €). Ceci reflète principalement la baisse des RGU moyennes sur la période et le changement susmentionné dans l'allocation des revenus provenant des nouveaux forfaits FMC « ONE », qui ont plus que contrebalancé l'impact favorable des révisions tarifaires d'octobre 2020 et août 2021.

TÉLÉPHONIE MOBILE

Nos produits en téléphonie mobile comprennent les revenus liés aux abonnements générés par nos abonnés directs à la téléphonie mobile et les revenus hors forfaits, à l'exception (i) des revenus d'interconnexion générés par ces clients, (ii) des revenus issus des ventes d'appareils et (iii) des revenus comptabilisés sous nos programmes « Choisissez votre appareil » qui sont tous repris sous les autres produits. Nos revenus de téléphonie mobile incluent également les revenus liés aux abonnements et à l'utilisation générés par nos clients PME et GE, comme indiqué précédemment. Sur les neuf premiers mois de 2021, nous avons généré 365,9 millions € de revenus en téléphonie mobile (T3 2021 : 127,9 millions €), ce qui représente une augmentation de près de 8% en glissement annuel en base rapportée, une progression due principalement à l'inclusion des revenus liés aux abonnements et à l'utilisation générés par nos clients PME et GE qui, l'an dernier, étaient comptabilisés dans les services aux entreprises. Sur une base remaniée, nous avons enregistré une hausse de 3% des revenus de téléphonie mobile sur les neuf premiers mois de l'année. L'augmentation est principalement attribuable à une base de comparaison favorable, l'utilisation de la téléphonie mobile ayant été affectée, l'an dernier, par les restrictions du confinement lié au Covid-19, et à cela s'ajoute l'impact positif sur les revenus de téléphonie mobile du changement susmentionné dans l'allocation du pack FMC ONE.

SERVICES AUX ENTREPRISES

Les produits attribués aux services aux entreprises comprennent (i) les revenus générés sur les produits non coaxiaux, y compris la fibre et les lignes DSL louées, (ii) nos activités d'opérateur, et (iii) des services à valeur ajoutée tels que l'hébergement de réseau et les services gérés de protection des données. Les revenus générés par nos clients professionnels sur l'ensemble des produits liés au câble, comme notre pack de référence « KLIK », sont attribués aux revenus d'abonnement au câble et ne sont pas repris dans Telenet Business, notre division de services aux entreprises. Les revenus des services aux entreprises ne comprennent plus les revenus liés aux abonnements, à l'utilisation et à l'interconnexion générés par nos clients PME et GE, comme indiqué précédemment, ces revenus étant désormais comptabilisés respectivement dans les produits de téléphonie mobile et les autres produits.

Telenet Business a généré un chiffre d'affaires de 135,8 millions € pour les neuf mois clos au 30 septembre 2021 (T3 2021 : 45,5 millions €), ce qui représente une baisse de 9% en glissement annuel sur une base rapportée, suite au changement susmentionné dans la manière dont nous comptabilisons les revenus liés aux abonnements et à l'utilisation générés par nos clients PME et GE. Sur une base remaniée, nos revenus B2B pour les neuf premiers mois de l'année ont augmenté de 6% en glissement annuel. Cette augmentation s'explique principalement par (i) la croissance de notre activité d'intégrateur ICT grâce à l'augmentation des recettes liées aux équipements, aux données et à la sécurité et (ii) l'expansion de notre clientèle de grandes entreprises.

AUTRES PRODUITS

Les autres produits comprennent principalement (i) les revenus d'interconnexion provenant de nos clients en téléphonie à la fois fixe et mobile, ce qui inclut les clients PME et GE comme indiqué ci-avant (ii) les recettes publicitaires et revenus de production de De Vijver Media NV, notre filiale média détenue à 100%, (iii) les ventes d'appareils mobiles, y compris les revenus générés par nos programmes « Choisissez votre appareil »,

(iv) les revenus wholesale générés par nos activités wholesale à la fois commerciales et réglementées, (v) les frais d'activation et d'installation et (vi) le produit des ventes de décodeurs. Nos autres produits ont atteint 343,8 millions € pour les neuf mois se terminant le 30 septembre 2021, un chiffre globalement stable sur une base rapportée et remaniée. Les bons résultats de nos activités de publicité et de production et l'augmentation des revenus wholesale ont été largement contrebalancés par une baisse continue de nos revenus d'interconnexion et une diminution des recettes de la vente de combinés, certains appareils étant en pénurie en raison de la pénurie mondiale de microprocesseurs.

Au 3e trimestre 2021, nos autres produits ont diminué de 4% et 5% en glissement annuel, respectivement sur une base rapportée et remaniée, pour s'établir à 109,7 millions €. Cette baisse est principalement imputable à la diminution des recettes liées à l'interconnexion et aux combinés, laquelle n'a pas été entièrement compensée par les bonnes performances de notre secteur wholesale et de nos activités de publicité et de production.

2.2 Charges

Sur les neuf mois clôturés au 30 septembre 2020, nous avons encouru des charges pour un total de 1.463,3 millions €, ce qui représente une augmentation de 1% par rapport à la même période de l'année précédente. Nos charges totales pour les neuf premiers mois de 2020 comprennent (i) la contribution pour un trimestre de notre activité de câblodistribution au Luxembourg avant la cession à Eltrona au 1er avril 2020, ainsi que (ii) 18,5 millions € de dépréciation de goodwill sur De Vijver Media suite à la réévaluation de leur plan stratégique à long terme au 2e trimestre 2020, ceci reflétant l'impact de la pandémie de Covid-19 sur son profil financier. Les charges totales représentent environ 76% des revenus sur les neuf premiers mois de 2021, soit un pourcentage similaire à celui des neuf premiers mois de 2020. Le coût des services fournis représentait, en pourcentage, environ 49% des produits pour les neuf premiers mois de 2021 (9M 2020 : environ 54%), tandis que les frais de vente et les frais généraux et administratifs représentaient environ 27% du total des produits sur les neuf premiers mois de 2021 (9M 2020 : environ 22%).

Nos charges d'exploitation, qui comprennent (i) les frais d'exploitation du réseau, (ii) les coûts directs, (iii) les frais de personnel, (iv) les frais de vente et de marketing, (v) les frais de sous-traitance et de services professionnels et (vi) les autres coûts indirects, ont augmenté de près de 4% en base rapportée sur les neuf mois clôturés au 30 septembre 2021 et reflétaient des changements dans le traitement comptable IFRS de certains coûts liés au contenu pour les packs de divertissement premium et les droits de retransmission du football belge en raison de changements liés aux contrats sous-jacents (voir 2 Faits marquants sur le plan financier pour de plus amples informations). Sur une base remaniée, nos charges d'exploitation pour les neuf premiers mois de 2021 sont restées globalement stables par rapport à la même période l'an dernier. Ceci résulte principalement d'une baisse de 5% en base remaniée (19,9 millions €) de nos coûts directs, qui a partiellement compensé l'augmentation (i) des autres frais directs, (ii) des frais de personnel et (iii) des frais d'exploitation du réseau, comme indiqué ci-après.

Au 3e trimestre 2021, nos charges totales ont atteint 487,5 millions €, soit une hausse de 3% par rapport au 3e trimestre de l'an dernier, ceci reflétant principalement les changements susmentionnés dans le traitement comptable IFRS de certains coûts liés au contenu pour les packs de divertissement premium et les droits de retransmission du football belge à cause de changements liés aux contrats sous-jacents. Comme signalé dans le communiqué du trimestre précédent, l'évolution en glissement annuel de nos charges d'exploitation en base remaniée a commencé à se dégrader au 3e trimestre 2021 compte tenu du niveau généralement inférieur des charges l'an dernier dans le contexte de la pandémie mondiale de Covid-19 et de l'accroissement de l'activité tout au long de cette année. Par conséquent, nos charges d'exploitation en base remaniée ont augmenté de près de 2% en glissement annuel, l'augmentation (i) des charges d'exploitation du réseau, (ii) des frais de personnel et des frais de sous-traitance et de services professionnels n'ayant pas été entièrement compensée par la diminution des frais de vente et de marketing, comme indiqué plus loin.

CHARGES D'EXPLOITATION DU RÉSEAU

Les charges d'exploitation du réseau pour les neuf mois clôturés au 30 septembre 2021 ont atteint 157,7 millions € (T3 2021 : 51,6 millions €), soit une augmentation de 5% en glissement annuel à la fois en base rapportée et remaniée. Cette augmentation est liée à une proportion plus élevée de visites techniques chez

les clients vu la progression du télétravail dans le cadre de la pandémie de Covid-19, ainsi qu'à la reprise de notre programme de commutation analogique « Signal Switch » comme mentionné ci-dessus.

COÛTS DIRECTS (PROGRAMMATION ET DROITS D'AUTEUR, INTERCONNEXION ET AUTRES)

Nos coûts directs comprennent toutes les dépenses directes, notamment les coûts liés (i) à la programmation et aux droits d'auteur, y compris, à compter du 3e trimestre 2020, les coûts liés à l'achat de contenus pour nos packs « Streamz », « Streamz+ » et « Play More » ainsi que les frais liés aux droits de diffusion du football belge, (ii) à l'interconnexion et (iii) aux ventes de combinés et aux subsides. Sur les neuf mois clôturés au 30 septembre 2021, nos coûts directs ont atteint 381,0 millions €, soit, par rapport aux neuf premiers mois de 2020, une hausse de 3% qui reflète principalement les changements susmentionnés dans le traitement comptable IFRS de certains coûts liés au contenu pour les packs de divertissement premium et les droits de retransmission du football belge à cause de changements liés aux contrats sous-jacents. Sur une base remaniée, nos coûts directs pour les neuf premiers mois de l'année ont diminué de 5% en glissement annuel en raison d'une baisse significative des frais d'interconnexion et malgré une augmentation des frais de programmation et de roaming. Au 3e trimestre 2021, nous avons encouru 130,7 millions € de coûts directs, soit une hausse de 3% en base rapportée reflétant le même changement non organique que celui mentionné ci-dessus. Sur une base remaniée, les coûts directs sont restés globalement stables, la hausse des coûts de programmation ayant été entièrement compensée par la baisse des coûts d'interconnexion.

FRAIS DE PERSONNEL

Les frais de personnel pour les neuf mois clôturés au 30 septembre 2021 s'établissent à 204,2 millions € (T3 2021 : 66,1 millions €), ce qui représente, par rapport à la même période de l'exercice précédent, une augmentation de 3% et 4% respectivement en base rapportée et remaniée. Ceci reflète (i) la baisse des frais de personnel durant les neuf premiers mois de l'année dernière à la suite de la pandémie de Covid-19, (ii) l'augmentation de l'effectif moyen et (iii) l'effet de l'indexation obligatoire des salaires à partir de début 2021.

FRAIS DE VENTE ET DE MARKETING

Nos frais de vente et de marketing pour les neuf mois clos au 30 septembre 2021 s'élèvent à 59,8 millions €, soit une baisse de 5% en glissement annuel. Sur une base remaniée, nos frais de vente et de marketing pour les neuf mois clôturés au 30 septembre 2021 ont diminué de 3% en glissement annuel en raison des changements de timing de certaines de nos campagnes de marketing. Au 3e trimestre 2021, nos frais de vente et de marketing ont atteint 20,5 millions €, soit, en base rapportée et remaniée, une baisse de 12% et 11% respectivement par rapport à la même période de l'année précédente, durant laquelle les charges commerciales avaient sensiblement augmenté après la fin du premier confinement obligatoire lié au Covid-19 en Belgique.

SOUS-TRAITANCE ET SERVICES PROFESSIONNELS

Les frais de sous-traitance et de services professionnels ont atteint 26,6 millions € pour les neuf premiers mois de 2021 (T3 2021 : 8,4 millions €), soit une hausse de 12% en glissement annuel à la fois en base rapportée et remaniée, nos dépenses sur les neuf premiers mois de l'année dernière reflétant l'impact de la pandémie mondiale de Covid-19 avec une baisse des coûts.

AUTRES COÛTS INDIRECTS

Les autres coûts indirects ont atteint 75,5 millions € pour les neuf mois clôturés au 30 septembre 2021 (T3 2021 : 24,9 millions €), soit une augmentation de 12% par rapport à la même période de l'année précédente, à la fois en base rapportée et remaniée, ceci en raison de l'augmentation des coûts liés aux centres d'appel externalisés engendrés par les règles Covid-19 rendant le travail à domicile obligatoire et d'une augmentation des provisions pour créances douteuses.

AMORTISSEMENTS ET RESTRUCTURATION, Y COMPRIS LA DÉPRÉCIATION D'ACTIFS AVEC UNE DURÉE DE VIE LONGUE ET LE GAIN SUR LA CESSION D'ACTIFS

Les amortissements, y compris la dépréciation d'actifs avec une durée de vie longue, le gain sur la vente d'actifs et les charges de restructuration, ont atteint 533,4 millions € pour les 9 premiers mois de 2021 (T3 2021 : 174,9 millions €), contre 552,7 millions € sur la même période de l'année précédente, laquelle incluait les 18,5 millions € de dépréciation de goodwill susmentionnés.

2.3 Résultat net

PRODUITS FINANCIERS ET CHARGES FINANCIÈRES

Sur les neuf mois clôturés au 30 septembre 2021, les charges financières nettes ont atteint un total de 66,2 millions €, contre 153,3 millions € pour les neuf premiers mois de 2020. Les produits financiers pour les neuf mois clos au 30 septembre 2021 ont fortement augmenté en glissement annuel, s'établissant à 230,0 millions € contre 125,5 millions € pour les neuf premiers mois de l'année dernière, ce chiffre incluant un gain hors trésorerie sur nos produits dérivés de 228,4 millions €, tandis que le chiffre pour la même période de l'année dernière reflétait un gain de change hors trésorerie de 124,8 millions €. Les charges financières pour les neuf mois clôturés au 30 septembre 2021 ont augmenté de 6% pour s'établir à 296,2 millions €, contre 278,8 millions € pour les neuf premiers mois de 2020. Les charges financières pour les neuf premiers mois de 2021 incluent une perte de change hors trésorerie de 154,4 millions € sur notre dette libellée en USD, tandis que l'an dernier, les charges financières reflétaient une perte hors trésorerie de 103,8 millions € sur nos produits dérivés et une perte de 15,2 millions € sur l'extinction de dettes. Comme indiqué sous 2.8 Profil de dette, solde de trésorerie et ratio de dette nette, notre dette libellée en USD a été couverte jusqu'aux dates d'échéance respectives, ce qui a limité l'impact des fluctuations de change sur nos flux de trésorerie. Si l'on exclut l'impact des pertes liées à la fois aux produits dérivés et aux opérations de change, nos charges d'intérêts nettes pour les neuf premiers mois de 2021 ont diminué de 11%, ceci reflétant l'avantage de certaines opérations de refinancement au premier trimestre 2020.

Les charges financières nettes au 3e trimestre 2021 s'élèvent à 37,4 millions € contre 55,5 millions € pour la même période de l'année précédente, ceci compte tenu d'une perte hors trésorerie sur nos produits dérivés de 126,5 millions € au 3e trimestre de l'an dernier, contre un gain hors trésorerie de 76,1 millions € au 3e trimestre de l'année en cours, et d'un gain de change hors trésorerie de 120,1 millions € au 3e trimestre de l'année dernière, contre une perte de change hors trésorerie de 66,8 millions € au 3e trimestre 2021.

IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

Nous avons enregistré une charge d'impôt sur le résultat de 96,5 millions € pour les neuf mois clôturés au 30 septembre 2021 (T3 2021 : 26,8 millions €), contre 43,5 millions € pour les neuf premiers mois de 2020. L'an dernier, nos charges d'impôt sur le résultat avaient été influencées favorablement par la comptabilisation de la déduction d'impôt pour innovation, ce qui incluait un effet non récurrent des déductions relatives aux périodes antérieures, alors que le chiffre des neuf premiers mois de 2021 reflète une imposition plus normale.

RÉSULTAT NET

Nous avons réalisé un bénéfice net de 301,7 millions € sur les 9 mois clôturés au 30 septembre 2021, contre 298,1 millions € pour la même période de l'exercice précédent. Cette modeste augmentation de 1% de notre bénéfice net résulte d'une baisse significative des charges financières nettes, comme indiqué ci-dessus, presque entièrement contrebalancée par une augmentation de la charge d'impôt sur le résultat mentionnée ci-avant. Sur les 9 premiers mois de 2021, nous avons réalisé une marge bénéficiaire nette de 15,6%, un chiffre stable par rapport aux 9 premiers mois de l'an dernier.

Au 3e trimestre 2021, nous avons réalisé un bénéfice net de 90,0 millions €. Ceci représente une diminution de 20% par rapport à la même période de l'année précédente, la baisse de 7% du bénéfice d'exploitation ayant été compensée en partie seulement par une baisse des charges financières nettes. Cela s'est traduit par une marge bénéficiaire nette de 14,0% sur le trimestre, contre 17,7% au 3e trimestre de l'année dernière.

2.4 Adjusted EBITDA

Pour les neuf mois clôturés au 30 septembre 2021, nous avons réalisé un Adjusted EBITDA de 1.027,1 millions €, ce qui représente une légère diminution d'un peu plus de 1% par rapport aux 1.041,1 millions € réalisés sur les neuf premiers mois de 2020. Cette baisse s'explique principalement par (i) les changements susmentionnés dans le résultat comptable IFRS de certains coûts liés au contenu pour les packs de divertissement premium et les droits de retransmission du football belge en raison de changements liés aux contrats sous-jacents (voir 2 Faits marquants sur le plan financier pour plus d'information) et (ii) la cession de notre activité de câblodistribution au Luxembourg à Eltrona, comme indiqué précédemment. Pour les neuf premiers mois de 2021, nous avons réalisé une marge d'Adjusted EBITDA de 53,2%, contre 54,5% sur les neuf premiers mois de 2020.

Sur une base remaniée, en excluant ces impacts, notre Adjusted EBITDA pour les neuf mois se terminant le 30 septembre 2021 a augmenté de près de 2% (+1,7%) grâce à une saine croissance organique du chiffre d'affaires d'un peu plus de 1% sur la période, tandis que nos charges d'exploitation de la période sont restées globalement stables, la baisse de 5% de nos coûts directs ayant été en partie contrebalancée par une augmentation des autres charges indirectes, des frais de personnel et des frais d'exploitation du réseau. Sur une base remaniée, nous avons réussi à accroître notre marge d'Adjusted EBITDA de 30 points de base sur les neuf premiers mois de 2021 par rapport à la même période de l'an dernier.

Au 3e trimestre 2021, notre Adjusted EBITDA a atteint 338,4 millions €, soit une diminution d'un peu plus de 1% par rapport aux 343,1 millions € de l'année dernière, ce qui se traduit par une marge saine de 52,8%. Conformément à nos perspectives pour l'exercice 2021, l'évolution de notre Adjusted EBITDA a commencé à se ralentir au troisième trimestre en raison d'une base de comparaison moins favorable pour certaines de nos charges d'exploitation et la saisonnalité de certaines de nos dépenses d'exploitation. Sur une base remaniée, notre Adjusted EBITDA a enregistré un léger fléchissement de moins de 1% (-0,6 %) au troisième trimestre 2021, la baisse des frais de vente et de marketing ayant été plus que contrebalancée par la hausse des charges d'exploitation du réseau, des frais de personnel et des frais de sous-traitance et de services professionnels.

Tableau 1 : rapprochement entre le bénéfice sur la période et l'Adjusted EBITDA (non audité)

(en millions €)	Pour la période de trois mois se terminant au			Pour la période de neuf mois se terminant au		
	30 septembre			30 septembre		
	2021	2020	Variation %	2021	2020	Variation %
Bénéfice de la période	90,0	113,2	(20)%	301,7	298,1	1 %
Impôts	26,8	27,1	(1) %	96,5	43,5	122 %
Quote-part dans le résultat des entités mises en équivalence	(1,1)	2,0	N.M.	1,2	0,7	71 %
Perte (gain) sur la vente d'actifs/passifs liés à une filiale ou une coentreprise	—	(32,8)	(100) %	—	(28,5)	(100) %
Charges (produits) financières nettes	37,4	55,5	(33) %	66,2	153,3	(57) %
Amortissements, dépréciations et gains sur la vente d'actifs	174,7	165,6	5 %	532,3	547,4	(3) %
EBITDA	327,8	330,6	(1)%	997,9	1 014,5	(2)%
Rémunération en actions	4,5	10,8	(58) %	17,3	18,8	(8) %
Charges d'exploitation liées aux acquisitions ou cessions	5,9	1,4	321 %	12,8	3,1	313 %
Coûts de restructuration	0,2	0,3	(33) %	1,1	5,3	(79) %
Ajustements pendant la période de mesure liés aux acquisitions d'entreprise	—	—	—%	(2,0)	(0,6)	233 %
Adjusted EBITDA	338,4	343,1	(1)%	1 027,1	1 041,1	(1)%
Marge Adjusted EBITDA	52,8 %	53,8 %		53,2 %	54,5 %	
Marge bénéfice net	14,0 %	17,7 %		15,6 %	15,6 %	

N.M. - Not Meaningful (Non Significatif)

2.5 Dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement à imputer ont atteint 417,2 millions € sur les neuf mois clôturés au 30 septembre 2021, un chiffre en baisse de 2 % par rapport à la même période de l'année précédente et qui équivaut à environ 22 % du chiffre d'affaires de la période (9M 2020 : environ 22 %). Nos dépenses d'investissement à imputer pour les 9 premiers mois de 2021 incluaient les impacts de (i) une extension temporaire de six mois de nos licences de spectre mobile 2G et 3G en mars et septembre de cette année pour un montant total de 16,8 millions d'euros, en attendant la prochaine vente aux enchères de spectre multibande qui devrait débuter au premier semestre 2022 et (ii) la reconnaissance de certains droits de diffusion du football, tandis que la base de comparaison d'une année sur l'autre a également été affectée par

(i) l'impact de la joint-venture de divertissement premium Streamz comme discuté au point 2. Financier Faits marquants et (ii) la cession de notre ancienne activité câble luxembourgeoise (déconsolidée au 1er avril 2020). Si l'on exclut des dépenses d'investissement à imputer la comptabilisation de certains droits de diffusion du football et des licences du spectre mobile susmentionnés, conformément à la base de calcul de notre Adjusted EBITDA moins ajouts aux immobilisations corporelles (précédemment dénommé Flux de trésorerie opérationnel disponible) comme indiqué plus loin, nos dépenses d'investissement à imputer pour les 9 premiers mois de 2021 s'établissent à 397,0 millions €, ce qui équivaut à environ 21 % du chiffre d'affaires et ce qui représente une baisse de 6 % en glissement annuel.

Les dépenses d'investissement liées aux équipements privés d'abonnés, qui comprennent entre autres les dépenses en boîtiers décodeurs, modems et lignes WiFi, ont atteint 73,1 millions € pour les 9 mois clôturés au 30 septembre 2021 (T3 2021 : 21,7 millions €) et sont en baisse de 1 % par rapport à la même période de l'année précédente. Les dépenses d'investissement liées aux équipements privés d'abonnés pour les neuf mois clôturés au 30 septembre 2021 représentaient environ 18 % de nos dépenses d'investissement à imputer totales (à l'exclusion de la comptabilisation de certains droits de diffusion du football et de l'impact susmentionné des licences du spectre mobile).

Les dépenses d'investissement à imputer pour le développement et la modernisation du réseau s'élevaient à 46,5 millions € pour les neuf premiers mois de 2021 (T3 2021 : 15,2 millions €), soit une diminution de 20 % par rapport à la même période de l'exercice précédent, un chiffre qui reflète principalement l'achèvement de nos programmes d'amélioration des infrastructures réseau, fixes comme mobiles, et dans une moindre mesure l'impact du COVID-19 sur nos activités de terrain. Pour les neuf mois clôturés au 30 septembre 2021, les dépenses d'investissement liées au réseau représentaient environ 12 % de la totalité des dépenses d'investissement à imputer (à l'exclusion de la comptabilisation des droits de retransmission du football et de l'impact susmentionné des licences du spectre mobile).

Les dépenses d'investissement en produits et services, qui recouvrent entre autres nos investissements dans le développement de produits et la mise à niveau de nos plateformes et systèmes IT, ont atteint 124,8 millions € pour les neuf premiers mois de 2021 (T3 2021 : 39,6 millions €). Ceci représente une solide augmentation de 14 % en glissement annuel, ce qui reflète la hausse des dépenses liées à notre programme de mise à niveau IT. Pour les neuf mois clôturés au 30 septembre 2021, les dépenses d'investissement pour les produits et services représentaient environ 31 % de la totalité des dépenses d'investissement à imputer (à l'exclusion de la comptabilisation de certains droits de retransmission du football et de l'impact susmentionné des licences du spectre mobile).

Les autres dépenses d'investissement à imputer comprennent (i) des rénovations et remplacements d'équipements réseau, (ii) des frais de programmation et d'acquisition de contenus sportifs, y compris certains contenus acquis par De Vijver Media, (iii) certains investissements récurrents dans notre plate-forme et nos systèmes IT et (iv) des acquisitions d'immobilisations liées aux contrats de location. Celles-ci ont atteint 172,8 millions € pour les neuf mois clôturés au 30 septembre 2021 (T3 2021 : 58,9 millions €), ce qui représente une diminution de 7 % par rapport à la même période de l'exercice précédent.

Ce qui précède implique que 61% des dépenses d'investissement à imputer pour les neuf mois clôturés au 30 septembre 2021 (à l'exclusion de la comptabilisation de certains droits de retransmission du football et de l'impact susmentionné des licences du spectre mobile) étaient évolutives et liées à la croissance du nombre d'abonnés. Nous continuons à surveiller étroitement nos dépenses d'investissement afin qu'elles contribuent à des rendements croissants.

Au 3e trimestre 2021, nos dépenses d'investissement à imputer ont atteint 135,4 millions d'euros, un chiffre qui représente une augmentation de 4 % par rapport au 3e trimestre de l'année dernière et qui inclut la prolongation temporaire susmentionnée de nos licences de spectre mobile en septembre 2021. En pourcentage du chiffre d'affaires, nos dépenses d'investissement à imputer au 3e trimestre 2021 représentaient environ 21 %, contre environ 20 % pour la même période de l'année précédente. Environ 60 % des dépenses d'investissement à imputer du trimestre (à l'exclusion de la reconnaissance de certains droits de diffusion du football et des licences de spectre mobile susmentionnées) étaient évolutives et liées à la croissance du nombre d'abonnés.

Tableau 2 : Rapprochement entre les investissements à imputer et les investissements nets (non audité)

(en millions €)	Pour la période de trois mois se terminant au			Pour la période de neuf mois se terminant au		
	30 septembre			30 septembre		
	2021	2020	Variation %	2021	2020	Variation %
Dépenses d'investissement à imputer	135,4	129,9	4 %	417,2	427,5	(2)%
Actifs via des dispositifs de financement par le fournisseur lié au capital	(10,3)	(15,4)	(33) %	(40,2)	(64,5)	(38) %
Actifs via des contrats de location	(14)	(12,1)	16 %	(32,9)	(47,3)	(30) %
Variations en passifs courants liés aux investissements	(1,0)	2,0	N.M.	5,5	20,9	(74) %
Dépenses d'investissement en espèces	110,1	104,4	5 %	349,6	336,6	4 %

2.6 Adjusted EBITDA moins ajouts aux immobilisations corporelles

Nous avons dégagé un Adjusted EBITDA moins ajouts aux immobilisations corporelles (précédemment dénommé Flux de trésorerie opérationnel disponible) de 630,1 millions € pour les neuf mois clôturés au 30 septembre 2021, contre 619,6 millions € sur les neuf premiers mois de 2020. Cette augmentation substantielle de 2 % en glissement annuel est due principalement à une diminution des dépenses d'investissement à imputer par rapport aux neuf premiers mois de l'année dernière. Sur une base remaniée et en excluant la comptabilisation des droits de diffusion du football et des licences du spectre mobile, ainsi que l'impact de certaines acquisitions d'immobilisations liées aux contrats de location sur nos dépenses d'investissement à imputer, conformément à la base utilisée pour nos prévisions de TCAC de l'Adjusted EBITDA moins ajouts aux immobilisations corporelles 2018-2021, l'Adjusted EBITDA moins ajouts aux immobilisations corporelles pour les neuf mois clôturés au 30 septembre 2021 a augmenté d'un peu plus de 2 % en glissement annuel, ce qui reflète essentiellement les mêmes facteurs que ceux mentionnés ci-dessus.

Conformément à nos prévisions pour l'exercice 2021, l'évolution de notre Adjusted EBITDA moins ajouts aux immobilisations corporelles s'est dégradée au troisième trimestre en raison d'un fléchissement de l'Adjusted EBITDA allié à une augmentation des dépenses d'investissement à imputer par rapport à l'année dernière, lorsque nos investissements avaient été affectés par la pandémie de COVID-19. Au 3e trimestre 2021, nous avons enregistré une baisse de 3 % du Adjusted EBITDA moins ajouts aux immobilisations corporelles, passant de 218,7 millions € sur la même période de l'an dernier à 211,8 millions €.

Tableau 3 : Rapprochement Adjusted EBITDA moins ajouts aux immobilisations corporelles (non audité)

(en millions €)	Pour la période de trois mois se terminant au			Pour la période de neuf mois se terminant au		
	30 septembre			30 septembre		
	2021	2020	Variation %	2021	2020	Variation %
Adjusted EBITDA	338,4	343,1	(1)%	1 027,1	1 041,1	(1)%
Dépenses d'investissement à imputer	(135,4)	(129,9)	4 %	(417,2)	(427,5)	(2) %
Comptabilisation des droits de retransmission du football	0,4	5,5	(93) %	3,4	6,0	(43) %
Comptabilisation des licences du spectre mobile	8,4	—	100%	16,8	—	100%
Dépenses d'investissement à imputer (y exclut la comptabilisation des droits de retransmission pour le football et des licences pour le spectre mobile)	(126,6)	(124,4)	2 %	(397,0)	(421,5)	(6)%
Adjusted EBITDA moins ajouts aux immobilisations corporelles (précédemment flux de trésorerie opérationnel disponible)	211,8	218,7	(3)%	630,1	619,6	2 %

2.7 Flux de trésorerie et liquidité

FLUX DE TRÉSORERIE NETS LIÉS AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION

Sur les neuf mois clôturés au 30 septembre 2021, nos activités d'exploitation ont généré 743,3 millions € de trésorerie nette, contre 729,9 millions € pour la même période de l'exercice précédent. La trésorerie nette provenant de nos activités d'exploitation pour les neuf premiers mois de 2020 incluait l'impact de la cession de notre ancienne activité de câblodistribution au Luxembourg (déconsolidée à compter du 1er avril 2020). Notre flux de trésorerie d'exploitation net a augmenté de 2 % en glissement annuel, ceci reflétant (i) une baisse de 14,4 millions € des impôts payés en espèces par rapport à l'année dernière, (ii) une baisse de 8,7 millions € des charges d'intérêts en espèces suite au refinancement de nos prêts à terme l'année dernière et (iii) l'évolution favorable de notre fonds de roulement.

Au 3e trimestre 2021, les liquidités nettes générées par nos activités d'exploitation ont atteint 232,0 millions €, soit une augmentation substantielle de 47 % en glissement annuel due à un décalage dans le paiement annuel de nos impôts en espèces, lesquels ont été payés au deuxième trimestre cette année, et non au troisième trimestre comme l'an dernier.

FLUX DE TRÉSORERIE NETS AFFECTÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

Nous avons utilisé 373,1 millions € de trésorerie nette dans des activités d'investissement sur les neuf mois se terminant le 30 septembre 2021, ce qui représente une augmentation de 11 % par rapport aux 336,5 millions € sur la même période de l'an dernier et reflète la prolongation temporaire susmentionnée de nos licences de spectre mobile aux premier et troisième trimestres de cette année, avant la vente aux enchères multibande de l'année prochaine, alors que la trésorerie nette utilisée dans les activités d'investissement au cours des 9M 2020 a été positivement impactée par la transaction Streamz OTT avec DPG Media. Nous utilisons un programme de financement par le fournisseur qui nous permet d'étendre nos délais de paiement vis-à-vis de certains fournisseurs à 360 jours pour un coût global intéressant. Sur les neuf premiers mois de 2021, nous avons acquis 40,2 millions € d'actifs via des dispositifs de financement par le fournisseur lié au capital (T3 2021 : 10,3 millions €), avec un impact positif sur la trésorerie nette utilisée dans des opérations d'investissement pour le même montant. Cela représente une baisse en glissement annuel de 38 % et 33 % respectivement par rapport aux neuf premiers mois de 2019 et au 3e trimestre 2020. Veuillez consulter la Section 2.5 - Dépenses d'investissement pour un rapprochement entre les dépenses d'investissement à imputer et les dépenses d'investissement en espèces.

Au 3e trimestre 2021, nous avons utilisé 118,1 millions d'euros de liquidités nettes dans des activités d'investissement, ce qui représente une augmentation de 46 % par rapport à la même période de l'année dernière et reflète, entre autres, la prolongation pour six mois de nos licences de spectre mobile susmentionnée au cours du trimestre.

TRÉSORERIE NETTE UTILISÉE DANS DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

Pour les neuf mois clôturés au 30 septembre 2021, la trésorerie nette utilisée dans des activités de financement a été de 257,9 millions €, contre 410,6 millions € pour les neuf premiers mois de 2020, ce qui représente une forte baisse de 37 % en glissement annuel. Notre flux de trésorerie de financement net pour les neuf premiers mois de l'année dernière reflétait (i) le lancement et l'achèvement de notre programme de rachat d'actions 2020 de 34,4 millions € au cours du 1er trimestre de l'an dernier, (ii) le remboursement volontaire de 56,6 millions € d'une partie de nos Senior Secured Fixed Rate Notes, ainsi que (iii) 142,3 millions € de dividendes payés aux actionnaires dans le cadre de notre politique de rémunération des actionnaires. La trésorerie nette utilisée dans des activités de financement pour les neuf mois clôturés au 30 septembre 2021 reflète (i) une réduction nette de 38,2 millions € de nos prêts et emprunts en cours, y compris les remboursements prévus dans le cadre de notre programme de financement par le fournisseur, ainsi que (ii) le paiement d'un dividende de 156,0 millions d'euros, en hausse de 10 % en glissement annuel. Le reste de la trésorerie nette utilisée dans des activités de financement se compose principalement de remboursements au titre de contrats de location-financement et autres paiements financiers.

Au 3e trimestre 2021, nous n'avons utilisé que 14,5 millions € de trésorerie nette dans des activités de financement, contre 64,3 millions € au 3e trimestre de l'an dernier. La trésorerie nette utilisée dans des activités de financement durant le trimestre se compose principalement de remboursements au titre de contrats de location et autres paiements financiers.

FLUX DE TRÉSORERIE DISPONIBLE AJUSTÉ

Pour les neuf mois clôturés au 30 septembre 2021, nous avons généré un flux de trésorerie disponible ajusté (Adjusted Free Cash Flow) de 314,1 millions €, contre 258,5 millions € pour la même période de l'année précédente. Par rapport aux neuf premiers mois de 2020, notre flux de trésorerie disponible ajusté a augmenté de 22 %, ceci reflétant (i) une baisse de 14,4 millions € des impôts payés en espèces par rapport à l'année dernière, (ii) une baisse de 8,7 millions € des charges d'intérêts en espèces suite au refinancement de nos prêts à terme l'année dernière et (iii) l'évolution favorable de notre fonds de roulement. Notre flux de trésorerie disponible ajusté pour les neuf mois clos au 30 septembre 2021 inclut également une augmentation de 11,9 millions € de notre programme de financement par le fournisseur, alors que sur les neuf premiers mois de l'année dernière, notre flux de trésorerie disponible ajusté incluait une réduction de 14,5 millions € en raison du phasage. En excluant ces mouvements, le flux de trésorerie disponible ajusté sous-jacent aurait été plus modéré. Pour rappel, nos prévisions de flux de trésorerie disponible ajusté pour l'exercice 2021 incluent une contribution globalement stable de notre programme de financement par le fournisseur, ce qui suppose une diminution au dernier trimestre de l'année.

Notre flux de trésorerie disponible ajusté au 3e trimestre 2021 s'est établi à 111,6 millions €, contre 5,4 millions € en négatif pour la même période de l'année précédente, ceci en raison du phasage susmentionné dans le paiement des impôts annuels en espèces et d'une contribution du programme de financement par le fournisseur en hausse de 42,0 millions € en raison du phasage.

2.8 Profil de dette, solde de trésorerie et ratio de dette nette

PROFIL DE DETTE

Au 30 septembre 2020, le solde total de la dette (y compris les intérêts courus) s'établissait à 5.527,0 millions €, dont un montant en principal de 1.404,3 millions € lié aux Senior Secured Fixed Rate Notes libellées en EUR et USD échéant en mars 2028 et un montant en principal de 3.093,5 millions € dû au titre de notre facilité de crédit de premier rang modifiée de 2020 échéant entre avril 2028 et avril 2029. Le solde total de la dette au 30 septembre 2021 comprend également un montant en principal de 362,9 millions € lié à notre programme de financement par le fournisseur, le reste correspondant pour l'essentiel aux obligations au titre de contrats de location liées à l'acquisition d'Interkabel et d'autres contrats de location.

Au 30 septembre 2021, nous avons une dette à court terme de 362,9 millions € liée à notre programme de financement par le fournisseur, échéant entièrement dans les douze mois. Cela représente une augmentation, respectivement, de 11,9 millions d'euros par rapport au 31 décembre 2020 et de 15,3 millions d'euros par rapport au 30 juin 2021, des chiffres qui reflètent le caractère saisonnier de certains de nos paiements prévus au titre du financement par les fournisseurs et qui ont un impact positif sur nos flux de trésorerie disponibles

ajustés pour les mêmes montants dans les deux périodes. Pour l'ensemble de l'année 2021, nous prévoyons toujours une évolution globalement stable à partir du 31 décembre 2020, comme l'indiquent nos prévisions de flux de trésorerie disponibles ajustés pour l'exercice 2021. À compter de fin octobre 2020, la marge applicable sur nos futurs engagements à court terme au titre du programme de financement par le fournisseur a encore été réduite de 15 points de base pour s'établir à 1,95% au-dessus de l'EURIBOR (seuil de 0%). Cette charge d'intérêt réduite vient s'ajouter à une réduction équivalente de la marge de 15 points de base en février 2020. Compte tenu de la taille susmentionnée du programme, cela aura un léger impact relatif sur notre Flux de trésorerie disponible ajusté en 2021 et au-delà.

Nous n'avons procédé à aucun refinancement ni amortissement de dettes au cours des neuf premiers mois de l'année, tandis que les risques de taux d'intérêt flottant et les risques de change ont été presque entièrement couverts jusqu'à l'échéance de ces instruments de dette par le biais d'une série de produits dérivés, améliorant ainsi la visibilité de notre futur flux de trésorerie disponible ajusté. En excluant les dettes à court terme liées à notre programme de financement par le fournisseur, nous ne devons faire face à aucune échéance de dettes avant mars 2028, avec une durée moyenne pondérée d'environ 6,8 ans au 30 septembre 2021. En outre, nous avons pleinement accès aux 555,0 millions € d'engagements non utilisés au titre de nos facilités de crédit renouvelables au 30 septembre 2021, avec certaines disponibilités jusqu'en septembre 2026.

SYNTHÈSE DES DETTES ET PLANS DE PAIEMENT

Le tableau ci-dessous donne un aperçu des montants en principal de nos principaux instruments de dette et de nos plans de paiement au 30 septembre 2021.

Tableau 4 : Synthèse des dettes au 30 septembre 2021 (non audité)

	Facilité totale au	Montant prélevé	Montant disponible	Échéance	Taux d'intérêt	Paiement des intérêts dus
30 septembre 2021						
(en millions €)						
Senior Credit Facility ajusté en 2020						
Prêt à terme AR	1 983,5	1 983,5	—	30 avril 2028	Flottant LIBOR 6 mois (0% seuil) + 2,00%	Mensuel
Prêt à terme AQ	1 110,0	1 110,0	—	30 avril 2029	Flottant EURIBOR 6 mois (0% seuil) + 2,25%	Bi-annuel (janvier et juillet)
Facilité de crédit renouvelable I	510,0	—	510,0	31 mai 2026	Flottant EURIBOR 6 mois (0% seuil) + 2,25%	Trimestriel (commission d'engagement)
Senior Secured Fixed Rate Notes						
600 millions € Senior Secured Notes venant à échéance en 2028 (Facilité AK)	540,0	540,0	—	1 mars 2028	Fixe 3,50%	Bi-annuel (janvier et juillet)
1 milliard USD Senior Secured Notes venant à échéance en 2028 (Facilité AJ)	864,3	864,3	—	1 mars 2028	Fixe 5,50%	Bi-annuel (janvier et juillet)
Autre						
Facilité de crédit renouvelable	20,0	—	20,0	30 septembre 2026	Flottant EURBOR 1 mois (0% seuil) + 2,25%	Trimestriel (commission d'engagement)
Facilité overdraft	25,0	—	25,0	30 septembre 2022	Flottant EURIBOR 1 mois (0% seuil) + 1,60%	Trimestriel (commission d'engagement)
Montant total nominal	5 052,8	4 497,8	555,0			

Remarque : Dans le tableau ci-dessus, la dette de Telenet libellée en USD a été convertie en EUR au taux de change EUR/USD en vigueur au 30 septembre 2021. Telenet ayant conclu plusieurs transactions sur instruments dérivés pour couvrir à la fois le taux d'intérêt flottant sous-jacent et les risques de change, les montants couverts équivalents en € étaient respectivement de 2.041,5 millions € (prêt à terme AR de 2.295,0 millions USD) et 882,8 millions € (Senior Secured Notes de 1,0 milliard USD échéant en 2028). Pour le calcul de son ratio d'endettement net, Telenet utilise les montants couverts équivalents en € compte tenu de l'exposition au risque économique sous-jacent.

SOLDE DE TRÉSORERIE ET MOYENS DISPONIBLES

Au 30 septembre 2021, nous détenons 194,3 millions € de trésorerie et équivalents de trésorerie, contre 94,9 millions € au 30 juin 2021 et 82,0 millions € au 31 décembre 2020. Afin de réduire le risque lié à la concentration des contreparties, nos équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire cotés AAA sont placés auprès d'institutions financières européennes et américaines de premier ordre et nous nous efforçons d'investir au moins 75% de notre trésorerie et équivalents de trésorerie dans des fonds du marché monétaire cotés AAA. En plus de notre solde de trésorerie disponible, nous avons également accès à 555,0 millions € d'engagements disponibles au titre de notre facilité de crédit de premier rang modifiée 2020 et de nos autres facilités de crédit renouvelable, sous réserve du respect des conventions mentionnées ci-après. Par rapport au 30 juin 2021, notre solde de trésorerie au 30 septembre 2021 a enregistré une hausse substantielle grâce à un solide flux de trésorerie disponible ajusté généré durant le trimestre. Par rapport au 30 septembre 2021, nous nous attendons à une diminution du solde de trésorerie en fin d'année compte tenu du paiement, en décembre 2021, du dividende intérimaire brut de 150,4 millions € – soit 1,375 € par action – qui été proposé (sous réserve de l'approbation des actionnaires à l'Assemblée générale extraordinaire de décembre 2021).

RATIO DE DETTE NETTE

À l'occasion du Capital Markets Day de décembre 2018 – avec mise à jour fin octobre de l'an dernier, lorsque nous avons renforcé notre politique de rémunération de l'actionnaire – nous avons confirmé notre cadre de ratio de levier, à savoir un ratio de Dette nette totale sur Adjusted EBITDA consolidé annualisé maintenu à 3,5x-4,5x (« net total leverage »). En l'absence d'acquisitions majeures et/ou de changements significatifs au niveau de l'activité ou du cadre réglementaire, nous entendons rester proches du point médian de 4,0x en maintenant un niveau attrayant et soutenable de rémunération de l'actionnariat. Cela inclut à présent un dividende brut plancher par action de 2,75 €, ce qui représente le haut de la précédente fourchette de 50-70% de taux de distribution en pourcentage du flux de trésorerie disponible ajusté. Au 30 septembre 2021, notre ratio d'endettement net total était de 3,9x, ce qui représente une légère diminution par rapport au 30 juin 2021 compte tenu du solide flux de trésorerie disponible ajusté généré au cours du trimestre.

Notre 'net covenant leverage', tel que calculé dans le cadre de la facilité de crédit de premier rang modifiée 2020, diffère du 'net total leverage' et n'inclut pas (i) les passifs de location-financement, (ii) les éventuels passifs à court terme liés au financement par le fournisseur, mais inclut (iii) le 'Credit Facility Excluded Amount' (à savoir le montant le plus élevé entre 400,0 millions € et 0,25x l'EBITDA ajusté consolidé annualisé). Notre 'net covenant leverage' s'établissait à 2,9x au 30 septembre 2021, ce qui marque une légère diminution par rapport au 30 juin 2021. Notre ratio de dette nette actuel prévu par convention ('net covenant leverage') est sensiblement inférieur à la 'springing maintenance covenant' de 6,0x et au test de ratio d'endettement de 4,5x le 'net senior leverage'. Cependant, la 'maintenance covenant' précitée s'applique uniquement dans le cas où nous utiliserions 40% ou plus de nos facilités de crédit renouvelables. Au 30 septembre 2021, nos facilités de crédit renouvelables étaient entièrement inutilisées, comme indiqué ci-dessus.

3 Perspectives et informations complémentaires

3.1 Perspectives

Après avoir réalisé une solide performance financière au cours des neuf premiers mois de l'année, nous rehaussons partiellement nos perspectives pour l'exercice 2021 par rapport à février 2021. Nous nous attendons à ce que notre EBITDA ajusté^(b) remanié^(a) se situe dans la limite supérieure de la valeur précédemment définie entre 1-2 %, tandis que notre Adjusted EBITDA moins ajouts aux immobilisations corporelles (précédemment dénommé Flux de trésorerie opérationnel disponible) remanié^(b,c) devrait être stable au lieu de la baisse précédemment anticipée d'environ -1%. Nous réaffirmons nos perspectives de chiffre d'affaires (jusqu'à 1% en glissement annuel sur une base remaniée) et nous fournirons également un flux de trésorerie disponible ajusté^(b, d) sain entre 420,0 et 440,0 millions d'euros pour l'exercice 2021. Avec cela, nous maintenant prévoyons d'être vers la mi-fin de notre TCAC de l'Adjusted EBITDA moins ajouts aux immobilisations corporelles^(b, c) 2018-2021 compris entre 6,5 % et 8,0 %.

Tableau 5 : Prévisions

Prévisions pour l'exercice 2018 - 2021	FY 2018 remanié ^(a)	Comme présenté le 4 décembre 2018	Mis à jour le 28 octobre, 2021
Adjusted EBITDA moins ajouts aux immobilisations corporelles (précédemment flux de trésorerie opérationnel disponible) CAGR (remanié)^(b, c)	674.7 millions €	Entre 6,5% - 8,0%	Milieu de la fourchette 6,5% - 8,0%

Prévisions pour l'exercice 2021	Comme présenté le 11 février 2021	Mis à jour le 28 octobre 2021
Croissance des produits (remanié)^(d)	Jusqu'à 1%	Jusqu'à 1%
Croissance de l'Adjusted EBITDA (remanié)^(b)	Entre 1-2%	Extrémité supérieur de 1-2%
Croissance de l'Adjusted EBITDA moins ajouts aux immobilisations corporelles (précédemment flux de trésorerie opérationnel) (remanié)^(b, c)	Environ -1%	Stable
Flux de trésorerie disponible ajusté^(b, e)	420.0 - 440.0 millions €	420.0 - 440.0 millions €

(a) Afin de calculer les chiffres de croissance en base remaniée sur une base comparable pour les périodes ci-dessus, nous avons ajusté les produits et l'Adjusted EBITDA historiques de manière à refléter l'impact des transactions suivantes dans la même proportion que les produits et l'Adjusted EBITDA inclus dans nos résultats courants : (i) exclure les produits et l'Adjusted EBITDA de notre ancienne filiale luxembourgeoise de câblodistribution Coditel S.à.r.l. (déconsolidée à compter du 1er avril 2020) et (ii) refléter les changements relatifs au résultat comptable IFRS de certains contrats en matière de droits sur le contenu durant le troisième trimestre de 2020.

(b) Des rapprochements quantitatifs avec le bénéfice net (y compris les taux de croissance du bénéfice net) et les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation pour l'Adjusted EBITDA, le Flux de trésorerie opérationnel disponible et le Flux de trésorerie disponible ajusté ne peuvent être fournis sans efforts déraisonnables dans la mesure où nous n'établisons pas de prévisions pour (i) certaines charges hors trésorerie, dont les amortissements et les réductions de valeur, restructurations et autres éléments opérationnels inclus dans le bénéfice net, ni pour (ii) des changements spécifiques dans le fonds de roulement ayant un impact sur les flux de trésorerie provenant d'activités opérationnelles. Les éléments pour lesquels nous n'établisons pas de prévisions peuvent varier fortement d'une période à l'autre.

(c) À l'exclusion de la comptabilisation des droits de retransmission pour le football capitalisés et des licences pour le spectre mobile, et à l'exclusion de l'impact de certaines acquisitions d'immobilisations liées aux contrats de location sur nos dépenses d'investissement à imputer.

(d) Par rapport à notre chiffre d'affaires publié pour l'exercice 2020, la croissance de notre chiffre d'affaires pour l'exercice 2021 serait équivalente à un pourcentage allant jusque 1 %.

(e) En supposant que certains paiements soient effectués pour la prolongation temporaire de nos actuelles licences du spectre mobile 2G et 3G en 2021 - à l'exclusion toutefois des paiements pour toute future licence de spectre dans le cadre de la mise aux enchères multibande - et que le paiement de l'impôt dû sur l'exercice 2020 ne se produira pas avant le début de 2022.

3.2 Rémunération des actionnaires

S'appuyant sur la politique de rémunération des actionnaires initialement présentée lors de notre Capital Markets Day de décembre 2018 et renforcée fin octobre de l'année dernière, le conseil d'administration a décidé de proposer à l'assemblée générale extraordinaire de décembre 2021 d'approuver le paiement d'un dividende intérimaire brut de 1,375 € par action (150,4 millions € au total sur la base du nombre d'actions donnant droit à dividende en circulation à la date du communiqué de presse). En cas d'approbation, le dividende intérimaire sera mis en paiement le 8 décembre 2021 et les actions Telenet seront négociées ex-dividende sur Euronext Brussels à compter du 6 décembre 2021. Le dividende intérimaire susmentionné est destiné à être complété par un dividende brut de 1,375 € par action l'année prochaine, sous réserve de l'approbation du conseil d'administration et des actionnaires lors de l'assemblée générale d'avril 2022 et en l'absence de changements significatifs dans notre activité ou dans l'environnement réglementaire et le cadre de levier financier. En cas d'approbation, le dividende complémentaire serait alors mis en paiement au début du mois de mai l'année prochaine.

Le conseil d'administration de Telenet soutient fermement la stratégie de la société et reste déterminé à créer une valeur durable à long terme pour les actionnaires. Conformément à la politique de rémunération des actionnaires et au cadre de levier financier de Telenet, le conseil d'administration a approuvé un programme de rachat d'actions pour un montant maximal de 45,0 millions €, ce qui équivaut à un maximum de 1,1 million d'actions (le « Programme de rachat d'actions 2021 »), qui prendra effet mi-novembre jusqu'au 30 avril 2022. L'engagement de racheter des actions propres témoigne de la confiance du conseil d'administration à l'égard du profil de croissance et de la valorisation intrinsèque attrayante de Telenet. Ce programme autorise Telenet à racheter occasionnellement ses actions ordinaires, à concurrence de 1,1 million d'actions au maximum ou pour une contrepartie maximale de 45,0 millions €. Les rachats d'actions seront effectués selon les modalités et conditions approuvées par l'Assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la Société du 24 avril 2019. Le programme sera mis en œuvre conformément aux meilleures pratiques du secteur et conformément aux réglementations applicables aux rachats d'actions. À cette fin, un intermédiaire financier indépendant rachètera les actions sur la base d'un mandat discrétionnaire. Le calendrier précis du rachat d'actions dans le cadre du programme dépendra de divers facteurs, y compris les conditions du marché. Au cours du programme de rachat, la Société publiera régulièrement des communiqués de presse avec des mises à jour sur les progrès réalisés (le cas échéant), tel que requis par la loi. Ces informations seront également disponibles sur les pages « Relations investisseurs » de notre site internet (investors.telenet.be) dans la section « Actionnaires ». Ces actions serviront à couvrir les obligations futures dans le cadre des plans de rémunération sur actions de la Société ou peuvent être annulées si le nombre d'actions rachetés dépasse ces obligations.

L'engagement de racheter ses propres actions renforce la confiance du conseil d'administration dans le profil de croissance de Telenet et dans la valorisation intrinsèque attrayante de la Société. Vu les communications d'aujourd'hui et compte tenu des futures opportunités potentielles de fusions et acquisitions, le conseil d'administration confirme son intention de continuer le dividende plancher brut de 2,75 € par action, comme en témoigne la proposition du conseil d'administration de verser un dividende intercalaire brut de 1,375 € par action début décembre 2021.

3.3 Événements survenus après la date du bilan

Telenet et Fluvius concluent un accord non contraignant pour créer le « réseau de données du futur » en Flandre

Telenet SRL, une filiale indirecte en propriété exclusive de Telenet Group Holding SA ('Telenet' ou 'la Société') (Euronext Brussels : TNET) et Fluvius System Operator SC ('Fluvius') se sont accordés sur une lettre d'intention non contraignante concernant l'évolution de leur infrastructure de réseau hybride fibre optique/câble coaxial ('HFC') en Flandre. En signant cette lettre d'intention non contraignante, Telenet et Fluvius franchissent une nouvelle étape dans la réalisation du 'réseau de données du futur', incluant la technologie Fiber to the Home (FttH). Le réseau du futur sera totalement ouvert, ultra-performant, à la disposition des entreprises et des familles, tant dans les zones urbaines que rurales, et déployé au moindre coût social. À cette fin, nous allons créer ensemble une nouvelle société d'infrastructure indépendante et autofinancée (« NetCo ») qui gèrera un réseau ouvert (« open access »), ce qui contribuera aux actifs 'HFC'

et 'fibre' existants et ce qui favorisera le développement dans le futur de nouveaux actifs dans le domaine de la fibre. NetCo vise à exploiter un réseau ouvert et devrait bénéficier dès le départ d'un taux d'utilisation élevé du réseau grâce aux relations clients de Telenet et au trafic supplémentaire généré par les partenaires 'wholesale'. Il s'agit d'un partenariat multipartite, c'est-à-dire ouvert à de nouveaux partenariats avec des acteurs stratégiques et/ou financiers pour développer cet ambitieux « réseau de données du futur ». Les accords juridiques définitifs sont attendus au printemps de l'année prochaine et je me réjouis à l'avance du parcours qui nous attend.

Telenet entame une revue stratégique de son activité de tours de télécommunications, y compris une évaluation préliminaire, afin d'accroître la valeur actionnariale

Le Conseil d'administration de Telenet a décidé d'entamer une revue stratégique de son activité de tours de télécommunications, y compris une évaluation préliminaire du marché, parmi une forte demande pour les actifs d'infrastructure de télécommunications en général et des transactions stratégiques potentielles plus larges pour le Société. Telenet exploite en Belgique un réseau mobile national, composé de 3.311 sites. Cela comprend 2.145 sites détenus par Telenet, dont 37% sont des tours, et 1.166 sites détenus par des tiers.

4 Telenet Group Holding SA – Statistiques d'exploitation consolidées intermédiaires

Pour la période de trois mois se terminant le 30 septembre	2021	2020	Variation %
Services d'abonnement			
Maisons raccordables – Réseau Combiné ⁽¹³⁾	3 395 300	3 363 600	1 %
Télévision câblée			
Télédistribution de base ⁽⁶⁾	79 400	131 400	(40) %
Télévision premium ⁽⁷⁾	1 694 600	1 691 100	— %
Total télévision câblée	1 774 000	1 822 500	(3)%
Internet haut débit			
Internet haut débit résidentiel	1 487 700	1 458 200	2 %
Internet haut débit professionnel	231 900	228 300	2 %
Total internet haut débit ⁽⁸⁾	1 719 600	1 686 500	2 %
Téléphonie fixe			
Téléphonie fixe résidentiel	983 400	1 048 000	(6) %
Téléphonie fixe professionnel	139 000	136 600	2 %
Total téléphonie fixe ⁽⁹⁾	1 122 400	1 184 600	(5)%
Unités génératrices totales de revenus ⁽¹⁴⁾	4 616 000	4 693 600	(2)%
Taux d'attrition ⁽¹⁵⁾			
Télévision câblée	8,8 %	8,9 %	
Internet haut débit	7,7 %	8,3 %	
Téléphonie fixe	9,5 %	9,4 %	
Relation client			
Clients FMC	713 200	621 300	15 %
Total relations client ⁽¹¹⁾	2 035 000	2 049 100	(1) %
Services par relation client ⁽¹¹⁾	2,27	2,29	(1) %
ARPU par relation client (€ / mois) ^{(11) (12)}	58,6	58,7	— %
Pour la période de trois mois se terminant le 30 septembre	2021	2020	Variation %
Services mobiles			
Téléphonie mobile			
Postpayé	2 616 400	2 557 100	2 %
Prépayé	336 300	405 100	(17) %
Téléphonie mobile ⁽¹⁰⁾	2 952 700	2 962 200	— %

Inclusion des clients professionnels Petites et Moyennes Entreprises (« PME ») et Grandes Entreprises (« GE ») : À compter du deuxième trimestre 2021, le nombre d'abonnés en postpayé et le nombre total d'abonnés mobiles incluent nos clients PME et GE, qui auparavant n'étaient pas comptabilisés dans le nombre de cartes SIM. Nous avons représenté les nombres d'abonnés consolidés tels que décrits ci-dessous et au point 4. Statistiques opérationnelles intermédiaires consolidées à compter du 1er trimestre 2020 afin de permettre aux investisseurs et aux analystes d'évaluer nos résultats opérationnels sur une base comparable. En conséquence, nous avons ajouté 130,100, 132.600, 140.500, 146.100, 156.600 et 158.900 abonnés mobiles en postpayé à notre total d'abonnés pour les périodes trimestrielles allant du 1er trimestre 2020 au 2e trimestre 2021 inclus.

5 Telenet Group Holding SA – États financiers consolidés et abrégés intermédiaires (IFRS UE)

5.1 État de résultat global consolidé et abrégé intermédiaire (IFRS UE, non audité)

(en millions €, sauf actions et montants par action)	Pour la période de trois mois se terminant au 30 septembre			Pour la période de neuf mois se terminant au 30 septembre		
	2021	2020	Variation %	2021	2020	Variation %
Résultat de la période						
Produits	640,6	637,9	— %	1 928,9	1 910,1	1 %
Charges						
Coût des services fournis	(314,5)	(328,7)	(4) %	(947,1)	(1 030,5)	(8) %
Bénéfice brut	326,1	309,2	5 %	981,8	879,6	12 %
Coûts commerciaux et administratifs	(173,0)	(144,2)	20 %	(516,2)	(412,5)	25 %
Bénéfice opérationnel	153,1	165,0	(7)%	465,6	467,1	— %
Produits financiers	77,1	120,5	(36) %	230,0	125,5	83 %
Produit d'intérêt et de change nets	1,0	120,5	(99) %	1,5	125,5	(99) %
Bénéfice net sur instruments financiers dérivés	76,1	—	100%	228,4	—	100%
Bénéfice net sur remboursement anticipé de la dette	—	—	—%	0,1	—	100%
Charges financières	(114,5)	(176,0)	(35) %	(296,2)	(278,8)	6 %
Charge d'intérêt, pertes de change et autres charges financières nettes	(114,5)	(49,5)	131 %	(296,2)	(159,8)	85 %
Perte nette sur instruments financiers dérivés	—	(126,5)	(100) %	—	(103,8)	(100) %
Perte nette sur remboursement anticipé de la dette	—	—	—%	—	(15,2)	(100) %
Produits (charges) financières nettes	(37,4)	(55,5)	(33) %	(66,2)	(153,3)	(57) %
Quote-part du résultat des entités mises en équivalence	1,1	(2,0)	N.M.	(1,2)	(0,7)	71 %
Gain (perte) sur la vente d'actifs/passifs liés à une filiale ou une coentreprise	—	32,8	(100) %	—	28,5	(100) %
Bénéfice avant impôts	116,8	140,3	(17)%	398,2	341,6	17 %
Charges d'impôts	(26,8)	(27,1)	(1) %	(96,5)	(43,5)	122 %
Résultat net de la période	90,0	113,2	(20)%	301,7	298,1	1 %
Résultat net comptabilisé directement en capitaux propres						
Éléments qui ne seront pas recyclés dans l'état consolidé du résultat						
Réévaluation de passifs/(actifs) provenant de plans de pension à prestations définies, net d'impôts	—	—	—%	2,7	(12,5)	N.M.
Résultat net comptabilisé directement en capitaux propres	—	—	—%	2,7	(12,5)	N.M.
Résultat global de la période	90,0	113,2	(20)%	304,4	285,6	7 %
Résultat imputable aux :	90,0	113,2	(20)%	301,7	298,1	1 %
Propriétaires de la Société	89,9	113,2	(21) %	301,9	298,4	1 %
Intérêts minoritaires	0,1	—	100%	(0,2)	(0,3)	(33) %

(en millions €, sauf actions et montants par action)	Pour la période de trois mois se terminant au			Pour la période de neuf mois se terminant au		
	30 septembre			30 septembre		
	2021	2020	Variation %	2021	2020	Variation %
Résultat global de la période, imputable aux :	90,0	113,2	(20)%	304,4	285,6	7 %
Propriétaires de la Société	89,9	113,2	(21) %	304,6	285,9	7 %
Intérêts minoritaires	0,1	—	100%	(0,2)	(0,3)	(33) %
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires	109 376 749	109 143 857		109 313 629	109 409 569	
Bénéfice ordinaire par action en €	0,82	1,04	(21) %	2,76	2,73	1 %
Bénéfice dilué par action en €	0,82	1,04	(21) %	2,76	2,73	1 %
Produits par nature						
Produits des abonnements:						
Télévision câblée	134,4	136,6	(2) %	413,2	420,6	(2) %
Internet haut débit	170,3	164,9	3 %	508,1	488,4	4 %
Téléphonie fixe	52,8	56,2	(6) %	162,1	170,0	(5) %
Produits des abonnements liés au câble	357,5	357,7	— %	1 083,4	1 079,0	— %
Téléphonie mobile	127,9	114,8	11 %	365,9	337,8	8 %
Total des produits des abonnements	485,4	472,5	3 %	1 449,3	1 416,8	2 %
Services aux entreprises	45,5	50,8	(10) %	135,8	149,1	(9) %
Autres	109,7	114,6	(4) %	343,8	344,2	— %
Total des produits	640,6	637,9	— %	1 928,9	1 910,1	1 %
Charges par nature						
Coûts d'exploitation du réseau	(51,6)	(49,1)	5 %	(157,7)	(149,8)	5 %
Coûts directs (programmation et droits d'auteur, interconnexion et autres)	(130,7)	(127,0)	3 %	(381,0)	(369,5)	3 %
Frais de personnel	(66,1)	(64,7)	2 %	(204,2)	(197,9)	3 %
Coûts des ventes et frais de marketing	(20,5)	(23,2)	(12) %	(59,8)	(63,2)	(5) %
Coûts liés aux services du personnel et aux services professionnels externalisés	(8,4)	(6,8)	24 %	(23,6)	(21,1)	12 %
Autres coûts indirects	(24,9)	(24,0)	4 %	(75,5)	(67,5)	12 %
Coûts de restructuration	(0,2)	(0,3)	(33) %	(1,1)	(5,3)	(79) %
Ajustements pendant la période de mesure liés aux acquisitions d'entreprise	—	—	—%	2,0	0,6	233 %
Charges d'exploitation liées aux acquisitions ou cessions	(5,9)	(1,4)	321 %	(12,8)	(3,1)	313 %
Rémunérations à base d'actions des administrateurs et des travailleurs	(4,5)	(10,8)	(58) %	(17,3)	(18,8)	(8) %
Dépréciations	(109,2)	(104,9)	4 %	(327,3)	(318,0)	3 %
Amortissements	(51,8)	(47,3)	10 %	(154,9)	(139,6)	11 %
Amortissements sur droits de diffusion	(13,2)	(12,9)	2 %	(51,5)	(69,0)	(25) %
Dépréciation sur des actifs incorporels avec une durée de vie longue et goodwill	—	—	—%	—	(21,3)	(100) %
Gain (perte) sur la vente d'actifs	0,3	0,6	(50) %	2,5	3,6	(31) %
Dépréciation sur des actifs corporels avec une durée de vie longue	(0,8)	(1,1)	(27) %	(1,1)	(3,1)	(65) %
Total des charges	(487,5)	(472,9)	3 %	(1 463,3)	(1 443,0)	1 %

N.M. - Not Meaningful (Non Significatif)

5.2 Flux de trésorerie consolidé et abrégé intermédiaire (IFRS UE, non audité)

(en millions €)	Pour la période de trois mois se terminant au 30 septembre			Pour la période de neuf mois se terminant au 30 septembre		
	2021	2020	Variation %	2021	2020	Variation %
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles						
Bénéfice de la période	90,0	113,2	(20) %	301,7	298,1	1 %
Amortissements, pertes de valeur et restructurations	174,9	166,1	5 %	533,4	552,8	(4) %
Variation des fonds de roulement et autres	(15,7)	19,9	N.M.	15,4	3,6	328 %
Impôts sur le résultat	26,8	27,1	(1) %	96,5	43,5	122 %
Charges d'intérêt, pertes de change et autres charges financières nettes	113,5	(71,0)	N.M.	294,7	34,4	757 %
Perte nette (gain net) sur dérivés	(76,1)	126,6	N.M.	(228,4)	103,9	N.M.
Perte (gain) sur le remboursement anticipé de la dette	—	—	—%	(0,1)	15,1	N.M.
Perte (gain) sur la vente d'actifs/passifs liés à une filiale ou une coentreprise	—	(32,8)	(100) %	—	(28,5)	(100) %
Intérêts payés	(81,6)	(81,6)	— %	(174,5)	(183,2)	(5) %
Impôts payés	0,2	(109,3)	N.M.	(95,4)	(109,8)	(13) %
Flux net de trésorerie générés par les activités opérationnelles	232,0	158,2	47 %	743,3	729,9	2 %
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement						
Acquisition d'immobilisations corporelles	(62,6)	(56,8)	10 %	(206,4)	(200,9)	3 %
Acquisition d'actifs incorporels	(47,5)	(47,6)	— %	(143,2)	(135,7)	6 %
Acquisition et emprunts dans des entités mises en équivalence	(7,9)	(3,9)	103 %	(24,1)	(24,4)	(1) %
Acquisition de filiales, sous déduction de la trésorerie acquise	(0,4)	—	100 %	(0,4)	(3,5)	(89) %
Produits de la vente d'immobilisations corporelles et autres actifs incorporels	0,3	27,2	(99) %	1,0	28,0	(96) %
Flux net de trésorerie utilisés pour les activités d'investissement	(118,1)	(81,1)	46 %	(373,1)	(336,5)	11 %
Flux de trésorerie liés aux activités de financement						
Remboursement d'emprunts et autres obligations de financement	(99,8)	(132,9)	(25) %	(332,3)	(465,7)	(29) %
Produits de la levée d'emprunts et autres obligations de financement	104,2	91,6	14 %	294,1	317,0	(7) %
Rachat d'actions propres	—	—	—%	—	(34,4)	(100) %
Paiement pour des réductions de capital et des dividendes	—	—	—%	(156,0)	(142,3)	10 %
Paiement de frais de transaction lors de l'émission d'emprunts et compensations pour remboursement anticipé d'emprunts	—	(0,3)	(100) %	—	(13,7)	(100) %
Autres passifs (y inclus baux)	(18,9)	(22,7)	(17) %	(63,7)	(71,5)	(11) %
Flux net de trésorerie utilisés pour les activités de financement	(14,5)	(64,3)	(77)%	(257,9)	(410,6)	(37) %

(en millions €)	Pour la période de trois mois se terminant au 30 septembre			Pour la période de neuf mois se terminant au 30 septembre		
	2021	2020	Variation %	2021	2020	Variation %
	Augmentation (diminution) nette de trésorerie et équivalents de trésorerie					
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période	94,9	71,4	33 %	82,0	101,4	(19) %
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période	194,3	84,2	131 %	194,3	84,2	131 %
Augmentation (diminution) nette de trésorerie et équivalents de trésorerie	99,4	12,8	677 %	112,3	(17,2)	N.M.
Adjusted Free Cash Flow						
Flux net de trésorerie générés par les activités opérationnelles	232,0	158,2	47 %	743,3	729,9	2 %
Charges d'exploitation liées aux acquisition ou cessions	0,3	0,8	(63) %	2,7	1,7	59 %
Remboursements en capital sur les engagements au titre du crédit fournisseurs	104,3	81,6	28 %	294,0	252,0	17 %
Acquisition d'immobilisations corporelles	(62,6)	(56,8)	10 %	(206,4)	(200,9)	3 %
Acquisition d'actifs incorporels	(47,5)	(47,6)	— %	(143,2)	(135,7)	6 %
Remboursements en capital sur les engagements au titre du crédit fournisseurs	(99,3)	(122,1)	(19) %	(322,2)	(329,7)	(2) %
Amortissements en capital sur les obligations de location (hors contrats de location liés au réseau)	(7,4)	(11,9)	(38) %	(30,0)	(29,5)	2 %
Amortissements en capital sur les dotations aux contrats de location liés au réseau après acquisition	(8,2)	(7,6)	8 %	(24,1)	(29,3)	(18) %
Adjusted Free Cash Flow	111,6	(5,4)	N.M.	314,1	258,5	22 %

5.3 Bilan consolidé et abrégé intermédiaire (IFRS UE, non audité)

(en millions €)	30 septembre 2021	31 décembre 2020	Variation
Actif			
Actifs non courants :			
Immobilisations corporelles	2 169,2	2 288,0	(118,8)
Goodwill	1 824,5	1 824,5	—
Autres immobilisations incorporelles	698,4	693,6	4,8
Actifs d'impôt différé	183,2	214,7	(31,5)
Participations dans et prêts aux entités mises en équivalence	134,6	111,7	22,9
Autres investissements	7,7	5,7	2,0
Instruments financiers dérivés	16,7	58,6	(41,9)
Autres actifs	27,4	33,6	(6,2)
Total des actifs non courants	5 061,7	5 230,4	(168,7)
Actifs courants :			
Stocks	30,6	27,3	3,3
Créances commerciales	175,9	187,2	(11,3)
Autres actifs courants	161,8	126,1	35,7
Trésorerie et équivalents de trésorerie	194,3	82,0	112,3
Instruments financiers dérivés	33,0	48,1	(15,1)
	595,6	470,7	124,9
Actifs détenus en vue de la vente	—	0,3	(0,3)
Total des actifs courants	595,6	471,0	124,6
Total des actifs	5 657,3	5 701,4	(44,1)

(en millions €)	30 septembre 2021	31 décembre 2020	Variation
Capitaux propres et passifs			
Capitaux propres :			
Capital social	12,8	12,8	—
Primes d'émission	80,7	80,7	—
Autres réserves	701,1	686,3	14,8
Perte reportée	(2 085,0)	(2 249,9)	164,9
Réévaluations	(9,6)	(12,3)	2,7
Capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société	(1 300,0)	(1 482,4)	182,4
Intérêts minoritaires	3,5	28,4	(24,9)
Total des capitaux propres	(1 296,5)	(1 454,0)	157,5
Passifs non courants			
Emprunts et dettes financiers	5 036,4	4 918,3	118,1
Instruments financiers dérivés	212,6	508,0	(295,4)
Produits différés	3,8	3,6	0,2
Passifs d'impôt différé	122,0	124,7	(2,7)
Autres dettes non courantes	47,0	56,2	(9,2)
Provisions	10,3	12,2	(1,9)
Total des passifs non courants	5 432,1	5 623,0	(190,9)
Passifs courants			
Emprunts et autres passifs financiers	490,6	499,6	(9,0)
Dettes fournisseurs	192,9	174,9	18,0
Charges à imputer et autres passifs courants	409,1	399,5	9,6
Provisions	96,7	83,6	13,1
Produits différés	124,7	122,8	1,9
Instruments financiers dérivés	50,1	65,6	(15,5)
Passif d'impôt courant	157,6	184,6	(27,0)
	1 521,7	1 530,6	(8,9)
Passifs directement associés aux actifs destinés à la vente	—	1,8	(1,8)
Total des passifs courants	1 521,7	1 532,4	(10,7)
Total des passifs	6 953,8	7 155,4	(201,6)
Total des capitaux propres et des passifs	5 657,3	5 701,4	(44,1)

6 Appendix

6.1 Rapprochement des informations financières publiées et remaniées (non audité)

(en millions €)	Rapporté					
	S1 2020	S2 2020	S3 2020	S4 2020	FY 2020	S1 2021
Produits par nature						
Télévision câblée	144,4	139,6	136,6	138,4	559,0	142,7
Internet haut débit	160,2	163,3	164,9	166,5	654,9	168,4
Téléphonie fixe	56,8	57,0	56,2	55,2	225,2	55,3
Produits des abonnements liés au câble	361,4	359,9	357,7	360,1	1 439,1	366,4
Téléphonie mobile	113,6	109,4	114,8	113,4	451,2	111,7
Total des produits des abonnements	475,0	469,3	472,5	473,5	1 890,3	478,1
Services aux entreprises	50,0	48,3	50,8	58,6	207,7	51,3
Autres	128,0	101,6	114,6	133,0	477,2	116,5
Total des produits	653,0	619,2	637,9	665,1	2 575,2	645,9
Charges par nature						
Coûts d'exploitation du réseau	(54,3)	(46,4)	(49,1)	(48,4)	(198,2)	(57,7)
Coûts directs (programmation et droits d'auteur, interconnexion et autres)	(130,3)	(112,2)	(127,0)	(144,9)	(514,4)	(128,6)
Frais de personnel	(68,7)	(64,5)	(64,7)	(73,2)	(271,1)	(71,2)
Coûts des ventes et frais de marketing	(21,2)	(18,8)	(23,2)	(32,4)	(95,6)	(19,3)
Coûts liés aux services du personnel et aux services professionnels externalisés	(9,5)	(4,8)	(6,8)	(7,3)	(28,4)	(7,1)
Autres coûts indirects	(23,4)	(20,1)	(24,0)	(22,0)	(89,5)	(27,8)
Total des charges d'exploitation	(307,4)	(266,8)	(294,8)	(328,2)	(1 197,2)	(311,7)
Adjusted EBITDA	345,6	352,4	343,1	336,9	1 378,0	334,2
Marge Adjusted EBITDA	52,9 %	56,9 %	53,8 %	50,7 %	53,5 %	51,7 %

(en millions €)

(i) Impact du désinvestissement Coditel S.à r.l., (ii) Changements liés au traitement IFRS de certains accords de droits de contenu et (iii) Changements dans les produits générés par nos clients PME et grandes entreprises

	S1 2020	S2 2020	S3 2020	S4 2020	FY 2020	S1 2021
Produits par nature						
Télévision câblée	(1,2)	—	—	—	(1,2)	—
Internet haut débit	(0,2)	—	—	—	(0,2)	—
Téléphonie fixe	(0,2)	—	—	—	(0,2)	—
Produits des abonnements liés au câble	(1,6)	—	—	—	(1,6)	—
Téléphonie mobile	6,0	5,8	6,5	5,5	23,8	6,0
Total des produits des abonnements	4,4	5,8	6,5	5,5	22,2	6,0
Services aux entreprises	(7,3)	(6,4)	(7,2)	(6,2)	(27,1)	(5,9)
Autres	0,9	0,6	0,7	0,7	2,9	(0,1)
Total des produits	(2,0)	—	—	—	(2,0)	—
Charges par nature						
Coûts d'exploitation du réseau	(0,5)	—	—	—	(0,5)	—
Coûts directs (programmation et droits d'auteur, interconnexion et autres)	(22,7)	(5,5)	(3,2)	—	(31,4)	—
Frais de personnel	0,5	0,3	0,2	—	1,0	—
Coûts des ventes et frais de marketing	1,1	0,3	0,2	—	1,6	—
Coûts liés aux services du personnel et aux services professionnels externalisés	—	—	—	—	—	—
Autres coûts indirects	(0,2)	—	—	—	(0,2)	—
Total des charges d'exploitation	(21,8)	(4,9)	(2,8)	—	(29,5)	—
Adjusted EBITDA	(23,8)	(4,9)	(2,8)	—	(31,5)	—

(en millions €)	Remanié					
	S1 2020	S2 2020	S3 2020	S4 2020	FY 2020	S1 2021
Produits par nature						
Télévision câblée	143,2	139,6	136,6	138,4	557,8	142,7
Internet haut débit	160,0	163,3	164,9	166,5	654,7	168,4
Téléphonie fixe	56,6	57,0	56,2	55,2	225,0	55,3
Produits des abonnements liés au câble	359,8	359,9	357,7	360,1	1 437,5	366,4
Téléphonie mobile	119,6	115,2	121,3	118,9	475,0	117,7
Total des produits des abonnements	479,4	475,1	479,0	479,0	1 912,5	484,1
Services aux entreprises	42,7	41,9	43,6	52,4	180,6	45,4
Autres	128,9	102,2	115,3	133,7	480,1	116,4
Total des produits	651,0	619,2	637,9	665,1	2 573,2	645,9
Charges par nature						
Coûts d'exploitation du réseau	(54,8)	(46,4)	(49,1)	(48,4)	(198,7)	(57,7)
Coûts directs (programmation et droits d'auteur, interconnexion et autres)	(153,0)	(117,7)	(130,2)	(144,9)	(545,8)	(128,6)
Frais de personnel	(68,2)	(64,2)	(64,5)	(73,2)	(270,1)	(71,2)
Coûts des ventes et frais de marketing	(20,1)	(18,5)	(23,0)	(32,4)	(94,0)	(19,3)
Coûts liés aux services du personnel et aux services professionnels externalisés	(9,5)	(4,8)	(6,8)	(7,3)	(28,4)	(7,1)
Autres coûts indirects	(23,6)	(20,1)	(24,0)	(22,0)	(89,7)	(27,8)
Total des charges d'exploitation	(329,2)	(271,7)	(297,6)	(328,2)	(1 226,7)	(311,7)
Adjusted EBITDA	321,8	347,5	340,3	336,9	1 346,5	334,2
Marge Adjusted EBITDA	49,4 %	56,1 %	53,3 %	50,7 %	52,3 %	51,7 %

Information remaniée: Aux fins du calcul des taux de croissance remaniée sur une base comparable pour les périodes indiquées ci-dessus, nous avons ajusté nos revenus historiques et notre Adjusted EBITDA afin de refléter l'incidence des transactions suivantes dans la même mesure que les revenus et l'Adjusted EBITDA liés à ces transactions sont inclus dans notre résultats courants: (i) exclure le chiffre d'affaires et l'Adjusted EBITDA de notre ancienne filiale câblée luxembourgeoise Coditel S.à rl (déconsolidé au 1er avril 2020), (ii) reflètent les changements liés au traitement IFRS de certains accords de droits de contenu conclus au cours du troisième trimestre de 2020 et (iii) reflètent les changements liés aux revenus d'abonnements et à l'utilisation et aux revenus d'interconnexion générés par nos clients commerciaux de petite et moyenne taille et de grande entreprise à partir du premier trimestre 2021 des revenus des services aux entreprises vers la téléphonie mobile et d'autres revenus, respectivement. Nous reflétons les revenus et l'Adjusted EBITDA des entreprises acquises dans nos montants historiques basés sur ce que nous estimons être les informations les plus fiables dont nous disposons actuellement (généralement les états financiers antérieurs à l'acquisition), ajustés des effets estimés de (a) toute différence significative entre nos méthodes comptables et celles des entités acquises, (b) tout effet significatif des ajustements comptables liés à l'acquisition, et (c) tout autre élément que nous jugeons approprié. Nous n'ajustons pas les périodes pré-acquisition pour éliminer les éléments non récurrents ou pour donner un effet rétroactif à tout changement d'estimation qui pourrait être mis en œuvre pendant les périodes post-acquisition. Comme nous ne possédions ni n'exploitions les entreprises acquises au cours des périodes précédant l'acquisition, rien ne garantit que nous avons identifié tous les ajustements nécessaires pour présenter le chiffre d'affaires et l'Adjusted EBITDA de ces entités sur une base comparable à les montants d'acquisition inclus dans nos résultats historiques ou sur lesquels les états financiers antérieurs à l'acquisition sur lesquels nous nous sommes fondés ne contiennent pas d'erreurs non détectées. De plus, les pourcentages de croissance rebasés ne sont pas nécessairement indicatifs des produits et du Adjusted EBITDA qui se seraient produits si ces transactions avaient eu lieu aux dates présumées aux fins du calcul de nos montants rebasés ou des produits et du Adjusted EBITDA qui se produiraient dans le futur. Les pourcentages de croissance rebasés ont été présentés comme une base pour évaluer les taux de croissance sur une base comparable. La croissance rebasée est une mesure non conforme

aux GAAP telle que prévue par la Régulation G de la Securities and Exchange Commission des États-Unis et est une mesure supplémentaire utilisée par la direction pour démontrer la performance sous-jacente de la Société et ne doit pas remplacer les mesures conformément aux IFRS de l'UE comme indicateur de la performance, mais devrait plutôt être utilisée conjointement avec la mesure IFRS de l'UE la plus directement comparable.

6.2 Rapprochement entre le résultat de la période et Consolidated Annualized EBITDA (non audité)

Le ratio du levier total net est un critère non-GAAP au sens de la 'Régulation G' de la Securities and Exchange Commission des États-Unis. Le ratio du levier total net est la somme des emprunts et des dettes financiers courants en non-courants moins trésorerie et équivalents de trésorerie ("Dettes Totales Nettes"), comme indiqué sur le bilan de la Société, divisé par l'Adjusted EBITDA annualisé consolidé des deux derniers trimestres. Dans son bilan, la dette de Telenet en USD a été converti en € sur base du taux de change EUR/USD du 30 septembre 2021. Comme Telenet a conclu des contrats dérivés afin de fixer le taux d'intérêt flottant et le risque du taux de change, les montants fixés en € étaient de 2.041,5 millions € (Term Loan AR de 2.295,0 millions USD) et 882,8 millions € (Senior Secured Notes venant à échéance en 2028 de 1,0 milliard USD). Pour le calcul de son ratio d'endettement net total, Telenet utilise les montants fixés en € vue le risque économique sous-jacent.

Le tableau suivant présente un rapprochement du bénéfice de la période annualisé des deux derniers trimestres et de l'Adjusted EBITDA des deux derniers trimestres.

(en millions €)

	Pour la période de trois mois se terminant au		Pour la période de six mois se terminant au	Annualisé des deux derniers trimestres
	31 mars 2021	30 septembre 2021	30 septembre 2021	30 septembre 2021
Bénéfice de la période	99,2	90,0	189,2	378,4
Impôts	31,2	26,8	58,0	116,0
Quote-part dans le résultat des entités mises en équivalence	1,4	(1,1)	0,3	0,6
Charges (produits) financières nettes	26,9	37,4	64,3	128,6
Amortissements, dépréciations et gains sur la vente d'actifs	182,2	174,7	356,9	713,8
EBITDA	340,9	327,8	668,7	1 337,4
Rémunération en actions	8,9	4,5	13,4	26,8
Charges d'exploitation liées aux acquisitions ou cessions	4,3	5,9	10,2	20,4
Coûts de restructuration	0,4	0,2	0,6	1,2
Adjusted EBITDA	354,5	338,4	692,9	1 385,8
Marge Adjusted EBITDA	55,2 %	52,8 %	54,0 %	54,0 %
Marge bénéfice net	15,4 %	14,0 %	14,7 %	14,7 %

6.3 Définitions

- (1) **Informations remaniés:** Aux fins du calcul des taux de croissance remaniée sur une base comparable, nous avons ajusté nos revenus historiques et notre Adjusted EBITDA afin de refléter l'incidence des transactions suivantes dans la même mesure que les revenus et l'Adjusted EBITDA liés à ces transactions sont inclus dans notre résultats courants: (i) exclure le chiffre d'affaires et l'Adjusted EBITDA de notre ancienne filiale câblée luxembourgeoise Coditel S.à r.l (déconsolidé au 1er avril 2020), (ii) reflètent les changements liés au traitement IFRS de certains accords de droits de contenu conclus au cours du troisième trimestre de 2020 et (iii) reflètent les changements liés aux revenus d'abonnements et à l'utilisation et aux revenus d'interconnexion générés par nos clients commerciaux de petite et moyenne taille et de grande entreprise à partir du premier trimestre 2021 des revenus des services aux entreprises vers la téléphonie mobile et d'autres revenus, respectivement. Nous reflétons les revenus et l'Adjusted EBITDA des entreprises acquises dans nos montants historiques basés sur ce que nous estimons être les informations les plus fiables dont nous disposons actuellement (généralement les états financiers antérieurs à l'acquisition), ajustés des effets estimés de (a) toute différence significative entre nos méthodes comptables et celles des entités acquises, (b) tout effet significatif des ajustements comptables liés à l'acquisition, et (c) tout autre élément que nous jugeons approprié. Nous n'ajuste pas les périodes pré-acquisition pour éliminer les éléments non récurrents ou pour donner un effet rétroactif à tout changement d'estimation qui pourrait être mis en oeuvre pendant les périodes post-acquisition. Comme nous ne possédons ni n'exploitons les entreprises acquises au cours des périodes précédant l'acquisition, rien ne garantit que nous avons identifié tous les ajustements nécessaires pour présenter le chiffre d'affaires et l'Adjusted EBITDA de ces entités sur une base comparable à les montants d'acquisition inclus dans nos résultats historiques ou sur lesquels les états financiers antérieurs à l'acquisition sur lesquels nous nous sommes fondés ne contiennent pas d'erreurs non détectées. De plus, les pourcentages de croissance rebasés ne sont pas nécessairement indicatifs des produits et du Adjusted EBITDA qui se seraient produits si ces transactions avaient eu lieu aux dates présumées aux fins du calcul de nos montants rebasés ou des produits et du Adjusted EBITDA qui se produiraient dans le futur. Les pourcentages de croissance rebasés ont été présentés comme une base pour évaluer les taux de croissance sur une base comparable. La croissance rebasée est une mesure non conforme aux GAAP telle que prévue par le règlement G de la Securities and Exchange Commission des États-Unis et est une mesure supplémentaire utilisée par la direction pour démontrer la performance sous-jacente de la société et ne doit pas remplacer les mesures conformément aux IFRS de l'UE comme indicateur de la performance, mais devrait plutôt être utilisée conjointement avec la mesure IFRS de l'UE la plus directement comparable.
- (2) **L'EBITDA** est défini comme étant le bénéfice avant les charges financières nettes, la part dans le résultat des participations consolidées par mise en équivalence, les impôts sur le résultat, les amortissements sur immobilisations corporelles et incorporelles et les dépréciations. **L'Adjusted EBITDA** est défini comme étant l'EBITDA avant les rémunérations à base d'actions, des ajustements pendant la période de mesure liés aux acquisitions d'entreprise et les coûts de restructuration et avant les charges et produits opérationnels liés à des acquisitions ou des désinvestissements, réussis ou non. Les charges ou produits opérationnels liés à des acquisitions ou des désinvestissements comprennent (i) les bénéfices et pertes sur la cession d'actifs immobilisés, (ii) les frais de due diligence, coûts juridiques, frais de conseil et autres frais de tiers qui se rapportent directement aux efforts de la Société en vue d'acquérir ou de céder un intérêt de contrôle dans des entreprises et (iii) les autres éléments en rapport avec l'acquisition, comme les gains et les pertes sur le règlement d'une contrepartie conditionnelle. L'Adjusted EBITDA est un critère non-GAAP au sens de la 'Régulation G' de la Securities and Exchange Commission américaine et est utilisé par la direction en tant que critère supplémentaire pour les performances sous-jacentes de la Société et ne peut être utilisé en remplacement des critères IFRS-UE qui donnent une indication des performances de la Société, mais doit être utilisé en association avec le critère IFRS-UE le plus directement comparable. Le Tableau 1 à la page 18 établit la correspondance entre ce critère et le critère IFRS-UE le plus directement comparable.
- (3) Nous entendons par '**dépenses d'investissement à imputer**' les investissements en immobilisations corporelles et incorporelles, y compris les investissements dans le cadre de contrats de location-financement et autres contrats de financement, tels qu'ils sont présentés sur une base d'imputation dans l'état consolidé de la position financière de la Société.
- (4) **L'Adjusted EBITDA moins ajoutés aux immobilisations corporelles (précédemment dénommé Flux de trésorerie opérationnel disponible ou "OFCF")** est défini comme étant l'EBITDA ajusté (Adjusted EBITDA) moins les dépenses d'investissement à imputer, comme indiqué dans le rapport financier consolidé de la Société. Les dépenses d'investissement à imputer n'incluent pas la comptabilisation des droits de diffusion pour le football et des licences pour le spectre mobile. Le flux de trésorerie opérationnel disponible est un critère non-GAAP au sens de la 'Régulation G' de la Securities and Exchange Commission américaine et est utilisé par la direction en tant que critère supplémentaire pour les performances sous-jacentes de la Société et ne peut être utilisé en remplacement des critères IFRS-UE qui donnent une indication des performances de la Société, mais doit être utilisé en association avec le critère IFRS-UE le plus directement comparable.
- (5) Il faut entendre par '**Adjusted Free Cash Flow**' le flux de trésorerie net provenant des activités opérationnelles poursuivies de la Société, plus (i) les paiements en numéraire de dépenses de tiers directement liées aux acquisitions et désinvestissements réussis ou non et (ii) les coûts financés par un tiers, moins (i) les acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles des activités opérationnelles poursuivies de la Société, (ii) les remboursements en capital sur les engagements au titre du crédit fournisseurs, (iii) les remboursements en capital sur les contrats de location-financement (à l'exception des contrats liés au réseau qui ont été repris à la suite d'acquisitions) et (iv) les remboursements en capital sur les contrats de location supplémentaires liés aux réseaux suite à une acquisition, tels que repris, dans chaque cas, dans le tableau des flux de trésorerie consolidé de la Société. Le flux de trésorerie disponible est un critère non-GAAP au sens de la 'Régulation G' de la Securities and Exchange Commission américaine et est utilisé par la direction en tant que critère supplémentaire pour la capacité de la Société de rembourser ses dettes et de financer de nouvelles opportunités d'investissement et ne peut être utilisé en remplacement des critères IFRS-UE qui donnent une indication des performances de la Société, mais doit être utilisé en association avec le critère IFRS-UE le plus directement comparable.

- (6) Un **abonné à la télédistribution de base** est une habitation, une unité d'habitation dans un immeuble comptant plusieurs unités d'habitation ou une unité dans un immeuble commercial qui, via un signal vidéo analogique ou numérique sur le Réseau Combiné, reçoit le service vidéo de Telenet sans abonnement à un service mensuel récurrent nécessitant l'usage d'une technologie d'encryptage. La technologie d'encryptage comprend les smart cards et autres technologies intégrées ou virtuelles utilisées par Telenet pour fournir son offre de services améliorée. Telenet compte les unités génératrices de revenus sur la base du nombre d'immeubles. Un abonné avec plusieurs raccordements dans un même immeuble est donc comptabilisé comme une seule unité génératrice de revenus. Un abonné avec deux maisons qui a, pour chacune de ces maisons, un abonnement au service de télévision câblée de Telenet, est comptabilisé comme deux unités génératrices de revenus.
- (7) Un **abonné à la télévision Premium** est une habitation, une unité d'habitation dans un immeuble comptant plusieurs unités d'habitation ou une unité dans un immeuble commercial qui, via un signal vidéo numérique sur le Réseau Combiné, reçoit le service de télévision câblée de Telenet sur la base d'un abonnement à un service mensuel récurrent nécessitant l'usage d'une technologie d'encryptage. Les abonnés à la télévision Premium sont comptés sur la base du nombre d'immeubles. Ainsi, un abonné qui dispose d'un ou plusieurs boîtiers décodeurs et qui reçoit le service de télévision câblée de Telenet dans un seul et même immeuble est en principe compté comme un seul abonné. Un abonné à la télévision Premium n'est pas compté parmi les abonnés à la télédistribution de base. À mesure que des clients Telenet passent de l'offre de base à l'offre Premium de télévision par câble, Telenet fait état d'une diminution du nombre d'abonnés à l'offre de base équivalente à l'augmentation du nombre d'abonnés à l'offre Premium.
- (8) Un **abonné internet** est une habitation, une unité d'habitation dans un immeuble comptant plusieurs unités d'habitation ou une unité dans un immeuble commercial qui reçoit des services internet sur le Réseau Combiné.
- (9) Un **abonné à la téléphonie fixe** est une habitation, une unité d'habitation dans un immeuble comptant plusieurs unités d'habitation ou une unité dans un immeuble commercial qui reçoit des services de téléphonie fixe sur le Réseau Combiné. Les abonnés à la téléphonie fixe n'incluent aucun abonné à la téléphonie mobile.
- (10) Le **nombre d'abonnés à la téléphonie mobile** représente le nombre de cartes SIM actives qui sont en usage, et non le nombre de services fournis. Si par exemple un abonné à la téléphonie mobile dispose à la fois d'un plan data et d'un plan vocal pour un smartphone, cette personne est considérée comme un seul abonné à la téléphonie mobile. Un abonné avec un plan vocal et un plan data pour un smartphone et un plan data pour un ordinateur portable (via un dongle) est cependant compté comme deux abonnés à la téléphonie mobile. Après 90 jours d'inactivité, les clients qui ne paient aucun montant mensuel récurrent ne sont plus repris dans le nombre des abonnés à la téléphonie mobile.
- (11) Une **relation client** est un client qui reçoit au moins un des services télé, internet ou téléphonie fixe de Telenet et que Telenet compte comme une unité génératrice de revenus, quelle que soit la quantité de services auxquels il est abonné. Les relations clients sont en principe comptées sur la base du nombre d'immeubles. Si une personne reçoit des services Telenet dans deux immeubles (p. ex. dans sa maison principale et dans une résidence de vacances), cette personne est en principe comptée comme deux relations clients. Telenet ne compte pas comme relations clients les clients qui utilisent uniquement les services de téléphonie mobile de Telenet.
- (12) Le **revenu moyen par relation client** fait référence aux revenus mensuels moyens provenant des abonnements par relation client moyenne et est calculé en divisant les revenus mensuels moyens provenant des abonnements (hors revenus de la téléphonie mobile, services aux entreprises, interconnexion, redevances de transport et distribution, vente de smartphones et frais d'installation) pour la période en question, par le nombre moyen de relations clients au début et à la fin de la période.
- (13) Les **maisons raccordables** sont les habitations, unités d'habitation dans un immeuble comptant plusieurs unités d'habitation ou unités dans un immeuble commercial qui peuvent, sans extension matérielle de la centrale de distribution, être raccordées au Réseau Combiné. Le nombre de maisons raccordables est basé sur les données du recensement, lesquelles peuvent changer en fonction des révisions de ces données ou sur la base de nouveaux résultats de recensement.
- (14) Une **unité génératrice de revenus** est un abonné individuel à la télédistribution de base, un abonné individuel à la télévision Premium, un abonné internet individuel ou un abonné individuel à la téléphonie fixe. Une habitation, une unité d'habitation dans un immeuble comptant plusieurs unités d'habitation ou une unité dans un immeuble commercial peut inclure une ou plusieurs unités génératrices de revenus. Si par exemple un client particulier est abonné à l'offre Premium de télévision par câble de Telenet, au service de téléphonie fixe et à l'internet haut débit, ce client représente trois unités génératrices de revenus. Le nombre total d'unités génératrices de revenus est la somme du nombre d'abonnés à la télédistribution de base, à la télévision Premium, à l'internet et à la téléphonie fixe. Le nombre d'unités génératrices de revenus est compté, d'une manière générale, sur la base du nombre d'immeubles, de sorte que pour un service déterminé, un immeuble déterminé ne soit pas compté comme étant plus d'une unité génératrice de revenus. Si une personne reçoit des services Telenet dans deux immeubles (p. ex. dans sa maison principale et dans une résidence de vacances), cette personne est par contre comptée comme deux unités génératrices de revenus pour le service en question. Chaque service câble, internet ou téléphonie fixe inclus dans un pack de produits est compté comme une unité génératrice de revenus, quelle que soit la nature de la remise pack ou de la promotion éventuelle. Les abonnés non payants sont comptés comme des abonnés pendant la période au cours de laquelle ils reçoivent un service gratuit par le biais d'une promotion. Certains de ces abonnés renoncent au terme de cette période gratuite. Les services qui sont offerts gratuitement de manière prolongée (p. ex. aux VIP ou aux travailleurs) ne sont, en principe, pas comptés comme unités génératrices de revenus. Les abonnements aux services de téléphonie mobile ne sont pas repris dans le nombre d'unités génératrices de revenus communiqué à l'extérieur.
- (15) Le **taux d'attrition** représente le pourcentage de clients qui résilient leur abonnement. La moyenne mobile annuelle est calculée en divisant le nombre de désabonnements au cours des 12 derniers mois par le nombre moyen de relations clients. Pour le calcul du taux d'attrition, on considère qu'il y a eu désabonnement dès lors que le client ne reçoit plus aucun service de la part de Telenet et doit restituer le matériel de Telenet. Le passage partiel vers un produit inférieur, ce qui est généralement appliqué pour encourager les clients à payer une facture en souffrance afin d'éviter qu'il soit mis fin à tous les services, n'est pas considéré comme un désabonnement dans le calcul du taux d'attrition de Telenet.

De même, les clients qui déménagent à l'intérieur de la zone câblée de Telenet et les clients qui passent à des services supérieurs ou inférieurs ne sont pas considérés comme des désabonnements dans le calcul du taux d'attrition.

- (16) Le **ratio du levier total net** est la somme des emprunts et dettes financiers courants en non-courants moins trésorerie et équivalents de trésorerie, comme indiqué sur le bilan de la société, divisé par l'Adjusted EBITDA annualisé consolidé des deux derniers trimestres. Dans son bilan, la dette de Telenet en USD a été converti en € sur base du taux de change EUR/USD du 30 septembre 2021. Comme Telenet a conclu des contrats dérivés afin de fixer le taux d'intérêt flottant et le risque du taux de change, les montants fixés en € étaient de 2.041,5 millions € (Term Loan AR de 2.295,0 millions USD) et 882,8 millions € (Senior Secured Notes venant à échéance en 2028 de 1,0 milliard USD). Pour le calcul de son ratio d'endettement net total, Telenet utilise les montants fixés en € vue le risque économique sous-jacent. Le ratio du levier total net est un critère non-GAAP au sens de la 'Régulation G' de la Securities and Exchange Commission américaine.
- (17) Le **ratio du levier covenant net** est calculé selon la définition de la Facilité de Crédit Senior 2020 modifiée, c.-à-d. en divisant la dette nette totale (sur base des montants fixés en € comme mentionné ci-dessus), à l'exclusion (i) des prêts d'actionnaires subordonnés, (ii) des éléments d'endettement activés sous les indemnités de clientèle et d'annuités, (iii) de tout contrat de location-financement conclu le 1er août 2007 ou avant cette date, (iv) de toute dette dans le cadre de la location du réseau conclue avec les intercommunales pures, (v) de tout passif lié au financement du vendeur, y compris (vi) le Montant de la Facilité de Crédit Exclu (qui est le plus élevé entre (a) 400,0 millions € et (b) 0,25x de Consolidated Annualized EBITDA), divisé par l'Adjusted EBITDA annualisé consolidé des deux derniers trimestres.

Conférence téléphonique pour investisseurs et analystes – Telenet donnera, le 28 octobre 2021 à 15:00h (heures de Bruxelles), un video webcast et une conférence téléphonique sur les résultats financiers pour investisseurs institutionnels et analystes. Vous trouverez les détails et les liens du webcast sur <https://investors.telenet.be>.

Contacts

Relations avec les investisseurs:	Rob Goyens Bart Boone	rob.goyens@telenetgroup.be bart.boone@telenetgroup.be	Téléphone: +32 15 333 054 Téléphone: +32 15 333 738
Relations presse et médias:	Stefan Coenjaerts	stefan.coenjaerts@telenetgroup.be	Téléphone: +32 15 335 006

À propos de Telenet – En tant que fournisseur belge de services de divertissement et de télécommunications, Telenet Group est constamment à la recherche de l'excellence pour ses clients au sein du monde numérique. Sous la marque Telenet, l'entreprise fournit des services de télévision numérique, d'Internet à haut débit et de téléphonies fixe et mobile, destinés au segment résidentiel en Flandre et à Bruxelles. Telenet Group offre également des services de téléphonie mobile sous la marque BASE à l'échelle de la Belgique. Le département Telenet Business propose quant à lui des solutions de connectivité, d'hébergement et de sécurité aux marchés professionnels belge et luxembourgeois. Plus de 3.000 collaborateurs ont un objectif commun: rendre la vie et le travail plus facile et plus agréable. Telenet Group fait partie de Telenet Group Holding SA et est coté sur Euronext Bruxelles sous le symbole boursier TNET. Pour plus d'informations, visitez www.telenet.be. Liberty Global – l'une des entreprises leaders au niveau mondial de la vidéo convergente, de l'Internet haut débit et de la communication, innovant et donnant les moyens à ses clients dans six pays européens de tirer le meilleur parti de la révolution numérique – détient une participation directe de 58,3% des actions de Telenet Group Holding SA (hors actions propres détenues de temps à autre par cette dernière).

Informations complémentaires – Des informations complémentaires concernant Telenet et ses produits peuvent être obtenues sur son site web <https://www.telenet.be>. D'autres informations relatives aux données opérationnelles et financières figurant dans le présent document peuvent être téléchargées dans la partie du site destinée aux investisseurs. Le rapport annuel consolidé 2020 de Telenet ainsi que les états financiers consolidés intermédiaires non audités et des présentations liées aux résultats financiers de la période de neuf mois se terminant au 30 septembre 2021 peuvent être consultés dans la partie du site de Telenet destinée aux investisseurs (<https://investors.telenet.be>).

Déclaration de 'Safe Harbor' en vertu du 'Private Securities Litigation Reform Act' américain de 1995 – Certaines déclarations incluses dans le présent document constituent des 'forward-looking statements' (déclarations prospectives) au titre du Private Securities Litigation Reform Act américain de 1995. Des mots ou expressions tels que « croire », « s'attendre », « devoir », « avoir l'intention de », « projeter », « faire dans le futur », « estimer », « position », « stratégie » et expressions similaires identifient ces déclarations prospectives relatives à nos perspectives financières et opérationnelles, nos prévisions de croissance, nos lancements de stratégie, de produits ou de réseaux, et l'impact attendu des acquisitions sur nos activités et performances financières conjointes et sont sujets à certains risques connus et inconnus, incertitudes et autres facteurs qui peuvent avoir pour effet que nos résultats, performances, accomplissements ou résultats sectoriels réels soient significativement différents des résultats envisagés, projetés, prévus, estimés ou contenus dans les budgets, que ceux-ci soient implicites ou explicites. Ces facteurs comprennent de possibles développements préjudiciables affectant nos liquidités ou résultats opérationnels ; des événements préjudiciables de nature concurrentielle, économique ou réglementaire ; l'impact négatif potentiel de la récente éclosion de la nouvelle pandémie de coronavirus (COVID-19), des paiements substantiels au titre de notre dette et autres obligations contractuelles ; notre aptitude à financer et exécuter notre plan d'affaires ; notre aptitude à générer des liquidités en suffisance afin de procéder aux paiements au titre de notre dette ; les fluctuations des taux d'intérêts et des devises ; l'impact de nouvelles opportunités commerciales nécessitant des investissements préalables significatifs; notre aptitude à attirer de nouveaux clients et à retenir les clients existants et à accroître notre pénétration globale du marché; notre aptitude à concurrencer d'autres sociétés de communications ou de distribution de contenu ; notre aptitude à garder les contrats qui sont indispensables à nos opérations ; notre aptitude à répondre adéquatement aux avancées technologiques; notre aptitude à développer et maintenir des sauvegardes de nos systèmes critiques ; notre aptitude à poursuivre le développement de réseaux, placer des installations, obtenir et conserver les agréments et accords gouvernementaux requis et financer la construction et le développement dans les temps prévus, à un coût raisonnable et à des conditions satisfaisantes ; notre capacité d'influencer ou de répondre de façon efficace à de

nouvelles lois ou réglementations ; notre aptitude à procéder à des investissements créateurs de valeur et notre aptitude à maintenir ou augmenter les distributions aux actionnaires dans le futur. Nous ne sommes aucunement tenus d'actualiser les déclarations prospectives contenues dans ce communiqué aux fins de refléter les résultats réels, les modifications aux postulats ou les changements au niveau des facteurs qui influencent ces déclarations.

Information financière – Les états financiers consolidés de Telenet Group Holding de et pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2020 ont été établis, sauf indication contraire, conformément aux IFRS-UE et peuvent être consultés sur le site internet de la Société.

Critères non-GAAP – 'Adjusted EBITDA', 'Adjusted EBITDA moins ajouts aux immobilisations corporelles' (précédemment dénommé 'Flux de trésorerie opérationnel disponible'), 'Adjusted Free Cash Flow' et 'le ratio du levier total net' sont des critères non-GAAP au sens de la 'Régulation G' de la Securities and Exchange Commission américaine. Pour les définitions et les rapprochements y afférents, nous renvoyons à la partie 'Investor Relations' sur le site internet de Liberty Global plc (<https://www.libertyglobal.com>). Liberty Global plc est l'actionnaire de contrôle de la Société.

Ce document a été autorisé à la publication le 28 octobre 2021 à 7.00 h, heure de Bruxelles